LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 13.807 — TRENTE-NEUVIÈME ANNEE — MERCREDI 25 NOVEMBRE 1914

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75. — Faits divers : 50.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr — Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
à Marseille : Chez M G Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Pour la gloire de la France

C'est encore un superbe trait d'héroïsme que l'exploit dont un de nos zouaves vient d'être le héros en Belgique.

Ce zouave, ayant été fait prisonnier, avait été placé devant une colonne allemande qui se portait à l'attaque d'un bois. Et en le poussant devant eux pour mieux tromper les zouaves qui défendaient le bois, les Allemands criaient : « Cessez le feu ! » La ruse allait réussir, lorsque notre zouave cria à ses camarades : « Tirez donc, nom de Dieu ! » Une décharge générale répondit à ce cri par lequel l'héroïque soldat s'était condamné à mort mais grâce auquel il avait sauvé les Français.

On ne nous révèle même pas le nom de ce brave. Et l'épisode nous est conté en quelques lignes, parmi tant d'autres nouvelles de la guerre, dont l'abondance, parfois, égare l'attention du lecteur. C'est, comme on l'a dit, l'anonymat de la gloire.

Chaque jour, d'ailleurs, des faits d'armes aussi admirables se produisent en France ou en Belgique : le splendide héroïsme de nos officiers ou de nos soldats se traduit par des exploits dont le nombre va se multipliant et qui constituent, jour à jour, la plus riche collection de témoignages historiques dont un pays ait le droit de s'enorgueillir.

Pour un seul de ces exploits, les historiens de jadis auraient tressé des couronnes de lauriers au combattant qui s'y serait illustré. Mais aujourd'hui les héros sont légion. Et dans la sublime floraison de leurs vertus militaires exaltées jusqu'à la gloire suprême du sacrifice, c'est à peine s'il est possible de glaner ça et là quelques épisodes devant lesquels s'élève notre admiration reconnaissante.

Depuis plus de deux siècles, le nom du chevalier d'Assas retentit à travers l'histoire et il n'y a pas un petit écolier de France à qui la gloire de ce nom ne soit familière. La façon dont le chevalier d'Assas tomba en criant à ses camarades : « A moi, Auvergne, ce sont les ennemis ! » n'était pas plus héroïque que celle dont a succombé le brave petit zouave dont nous ne savons même pas le nom. Et l'on se souvient que, il y a quelques jours, un sergent réserviste, Giacomini Ottaviolo, était cité à l'ordre de l'armée pour avoir, dans une circonstance à peu près semblable, donné l'alarme en criant aux Français : « Tirez ! ce sont des Boches ! » Mais peut-être aviez-vous déjà oublié son nom...

Il y a trop de faits d'armes et il y a trop de héros. La liste des citations à l'ordre de l'armée occupe chaque jour plusieurs colonnes, plusieurs pages du Journal Officiel. *Et en dehors des actions d'éclat que ces listes relatent en quelques lignes d'ailleurs très brèves, très sèches, très sobres de détails, combien d'autres faits d'armes héroïques qui restent ignorés !*

Cette guerre de 1914, qui a réveillé par ailleurs tant d'abominables instincts, a fait et continue de faire surgir chez nous les plus hautes qualités viriles et les plus belles volontés de dévouement. L'esprit de sacrifice anime toute notre vaillante armée et la pare d'une noblesse morale qui est ce que les âmes un peu élevées connaissent de plus précieux au monde. C'est cet esprit de sacrifice qui inspire tant de merveilleux exploits par quoi s'agrandit de jour en jour le prestigieux domaine de la gloire française.

Les prodiges de valeur accomplis par tant de chefs et tant de soldats confondus dans la même ardeur d'héroïsme resteront, en effet, à l'actif de la patrie.

La gratitude et l'admiration qui ne peuvent pas être adressées à chaque héros en particulier, on en réserve l'hommage à la France. Les valeureux combattants qui courent si intrépidement au-devant de la mort doutent, au moment où ils tombent, si leurs noms iront à la postérité. Mais ils savent que ce qui leur est ravi de gloire contribuera à porter plus loin et plus haut la gloire de la France. Et ils meurent heureux.

CAMILLE FERDY.

La question des transports

L'assurance des marchandises

Bordeaux, 24 Novembre.

Depuis le début de la guerre, les commerçants et industriels ont beaucoup souffert de l'absence de la responsabilité des Compagnies de chemins de fer qui résultait de la remise aux mains de l'autorité militaire de l'exploitation des réseaux.

Pour remédier à cette situation, les ministres des Travaux Publics et de la Guerre ont récemment adopté des dispositions qui rétablissaient, dans une notable mesure, la responsabilité des Compagnies. Toutefois, les limitations demeuraient forcées, assez graves. Pour parfaire l'œuvre commencée, le ministre des Travaux Publics a proposé d'étendre à tous les réseaux le système d'assurance déjà existant entre le réseau de l'Etat et la Compagnie anglaise de Brighton. Le ministre de la Guerre a adopté cette idée.

D'après les décisions de M. Millerand, grâce à une légère prime d'assurance, les expéditeurs auront le moyen de se couvrir contre les risques de transport dont les Compagnies de chemins de fer pourraient décliner les responsabilités en principe. Pour les transports n'empruntant que les réseaux de l'Etat, du Midi, de l'Orléans et du P.-L.-M., ces Compagnies ne se prévaudront pas du régime résultant de l'état de guerre, sauf, toutefois, pour le retard et ses conséquences, si l'expéditeur consent à payer une prime spéciale calculée sur la valeur déclarée.

Voici le détail de ces primes :

1° Marchandises, en général, non prévues aux paragraphes 2 et 3 ci-dessous : 5 centimes par fraction indivisible de 100 francs et de 100 kilomètres, avec minimum de perception de 50 centimes ;

2° Meubles, fontes moulées, sucre, marbre, porcelaines, faïences, poteries en cadres, glaces, cristaux, verreries, liquides, dix centimes par fraction indivisible de 100 francs et de 100 kilomètres, avec minimum de perception de un franc ;

3° Chevaux, bestiaux et autres animaux vivants, œufs, poteries en vrac, 15 centimes par fraction indivisible de 100 francs, et 100 kilomètres, avec minimum de perception de 1 fr. 50.

La valeur déclarée comprend, en outre de la valeur même de la marchandise, l'intérêt qui peut s'attacher à sa livraison en cas de perte ou d'avaries.

L'ayant droit sera indemnisé du montant du dommage dûment justifié par lui, et dans la limite de la valeur déclarée.

Les objets d'art et de collections ainsi que les bagages ne sont pas assurés, il en sera de même des fourrages en provenance ou à destination des réseaux du Midi ou du P.-L.-M.

Les dispositions ci-dessus relatives à l'assurance des marchandises seront appliquées à titre d'essai pendant une période de trois mois. Toutefois, l'application pourra en être suspendue avec l'autorisation ministérielle, moyennant un préavis de trois jours.

Le petit drapeau belge au profit des réfugiés belges

Lors du dernier séjour de M. Viviani à Paris, le Comité central franco-belge, qui s'est constitué pour servir d'agent de liaison entre les diverses sociétés déjà existantes, coordonner tous les efforts et seconder toutes les initiatives, a été reçu par le président du Conseil.

Désireux de se créer des ressources afin d'exercer efficacement son action, et, d'autre part, soucieux de ne gêner en rien les appels que les diverses sociétés franco-belges adressent à la libéralité nationale, le Comité a présenté un projet auquel M. Viviani a immédiatement donné son approbation et promis son concours.

Il s'agit d'organiser, pour le début du mois prochain, la vente d'un petit drapeau belge, qui aura lieu, le même jour, à Paris et dans toutes les villes de France.

En exécution de sa promesse, M. Viviani, dès son retour à Bordeaux, a envoyé une circulaire à tous les préfets. La plupart ont déjà répondu.

Les uns ont demandé au Comité central de leur fournir les petits drapeaux, dont il a été commandé plus d'un million. D'autres ont préféré s'adresser à l'industrie locale, quand elle était à même d'établir les drapeaux demandés par ses propres moyens et à bref délai.

Ainsi se trouvera réalisé le double but que poursuit le Comité central franco-belge : se procurer, par un moyen rapide et pratique, les ressources nécessaires, et provoquer à travers toute la France une manifestation unanime attestant avec éclat nos sentiments d'admiration et de reconnaissance pour l'héroïque peuple belge.

La mission du ministre de l'Agriculture

M. Fernand David rapporte de son voyage à travers la France l'impression la plus réconfortante

Bordeaux, 24 Novembre.

M. Fernand David, ministre de l'Agriculture, avait reçu du gouvernement la mission de visiter certaines régions de la France, à l'effet d'étudier leur situation au point de vue agricole, et de se rendre compte de leurs besoins et de rechercher les moyens d'y pourvoir.

Le ministre a accompli cette mission du 9 au 17 novembre. Il a visité successivement la Vienne, l'Indre, le Cher, le Loiret, la Seine-Inférieure, en traversant toute la Beauce, l'Oise, la Seine-et-Oise, la Seine-et-Marne, après avoir visité l'arrondissement de Château-Thierry, la Meuse et la Haute-Marne, autour de Bar-le-Duc et de Saint-Dizier, la Côte-d'Or, l'Allier et le Puy-de-Dôme.

Partout, dans des réunions tenues aux chefs-lieux de département ou d'arrondissement (Meaux et Château-Thierry), il s'est entretenu avec les représentants de ces départements au Parlement, avec les maires, avec les conseillers généraux, avec les personnalités les plus qualifiées par leurs connaissances agricoles, avec les directeurs des services agricoles, en un mot, avec les autorités civiles compétentes, assistées, dans la plupart des localités, des autorités militaires auxquelles a été dévolue la lourde tâche de ravitailler notre armée.

M. Fernand David a écouté toutes les observations, recueilli tous les témoignagnes, questionné tous les assistants, résumant partout les questions à l'étude, il a suggéré des remèdes immédiats à leur donner ou proposé à ses auditeurs l'adoption de vœux pour l'accomplissement desquels il s'est engagé à insister auprès de ses collègues du gouvernement.

La situation de ces départements a été étudiée à tous les points de vue agricole, viticole, forestier.

La question des réquisitions des bestiaux, celle du ravitaillement de la population civile, de son logement dans les parties envahies puis abandonnées par l'ennemi, celle du crédit agricole, du mode de paiement des animaux réquisitionnés, des achats par le gouvernement des vivres de toute nature, les importantes questions de la fabrication du sucre, de la distillation de l'alcool, toutes ont été successivement évoquées, étudiées, résumées.

Partout, le ministre s'est attaché à connaître exactement de quelle manière les instructions et les ordres du gouvernement avaient été observés et appliqués depuis le début de la guerre, en un mot, il a examiné dans tous leurs détails les nombreux problèmes qui sont quotidiennement soumis au ministère de l'Agriculture, et dont la solution urgente et heureuse importe tant à la vie de la nation et au bien-être de chacun de ses habitants.

De cette mission, M. Fernand David a rapporté la certitude réconfortante que partout, sur le sol de notre pays, rien n'avait été négligé pour ne pas laisser perdre les ressources de la récolte actuelle, et que tout avait été mis en œuvre pour la préparation de la future récolte.

Les exemples les plus consolants de la solidarité lui ont été fournis en abondance. Dans chaque village, les femmes, les vieillards, les enfants, se sont mis à la besogne commune avec ardeur, presque avec acharnement. Ici, c'est un enfant de 12 ans qui laboure et ensemence 30 hectares de terre, là ce sont les femmes qui arrachent, réunissent, transportent les betteraves. Partout, l'effort volontaire, tenace et fécond. Le résultat est tel, que même dans les départements qui eurent à subir l'envahissement, les directeurs des services agricoles certifient que les deux tiers des récoltes sont sauvés, que les emblavures couvrent les trois quarts de la surface cultivée, que partout ailleurs c'est la presque totalité de la récolte qui est mise à l'abri, emmagasinée, prête à livrer aux agriculteurs et aux consommateurs moins heureux des régions de l'Est.

Enfin, le ministre a pu constater que les ressources du cheptel, après avoir subi une diminution momentanée, dûes aux réquisitions nécessaires, n'allaient désormais pas manquer de s'accroître.

A tous les agriculteurs, il n'a cessé, en effet, de conseiller de n'abattre qu'à bon escient les jeunes animaux, de pratiquer l'élevage, rémunérateur dans l'avenir, des privations et des sacrifices actuels. De tous, il a reçu la certitude que ses conseils seraient écoutés. Partout, il a mis en contact les agriculteurs producteurs de betteraves et les directeurs de sucreries ou de distilleries, s'efforçant d'obtenir de chacun d'eux les concessions mutuelles et honorables qui respectent les intérêts de tous. Partout, il a conseillé à ses auditeurs de recourir aux caisses de Crédit agricole, à toutes les organisations financières mises aux services de nos producteurs, de leur faire connaître de ne pas s'en éloigner. Ensemble, ils ont étudié les moyens pratiques de continuer, malgré les entraves momentanées, ces opérations si profitables à l'agriculture et au commerce.

Partout, M. Fernand David a été écouté, aidé et approuvé.

Le ministre de l'Agriculture a pu ainsi, à son retour, donner à ses collègues du gouvernement l'assurance que dans nos épreuves actuelles les magnifiques preuves de solidarité et d'endurance que nos agriculteurs avaient déjà données ne feraient que croître et qu'augmenter.

Un projet de transport du Gouvernement à Bordeaux en 1794

Vers la fin de la Terreur, il fut question de transporter à Bordeaux, le gouvernement de la France (c'est-à-dire le Comité de salut public et la Convention), dans le cas où l'armée autrichienne se serait rapprochée de Paris. M. Edouard Harlé, dans la *Revue historique de Bordeaux*, expose ce projet d'exode d'après des rapports d'espion publiés, il y a quelques années, en Angleterre :

Un des secrétaires du Comité de salut public était royaliste et dissimulait ses opinions sous l'apparence du jacobinisme le plus extravagant. Du 2 septembre 1793 au 22 juin 1794, il a envoyé au gouvernement anglais vingt-huit rapports, qui montrent notamment combien, au printemps de 1794, la situation est angoissante.

L'armée autrichienne nous a battus « auprès de la Sambre », elle a pris Landrecies, elle avance ; des chariots remplis de blessés arrivent en grand nombre à Paris, malgré les efforts du Comité de salut public, et leur vue entretient dans le peuple « une fermentation funeste » ; il est certain que si les Autrichiens s'approchent de Paris, le peuple va « égorger depuis le premier jusqu'au dernier membre de la Convention ». Bref, la situation menace d'être intenable à Paris, et le Comité de salut public et la Convention songent à se retirer dans une autre ville. Au sujet du choix de cette ville, voici ce qu'apprennent les rapports de l'espion :

A la séance du Comité de salut public du 21 mai 1794, l'avis de Saint-Just est que : « Si on étoit forcé d'abandonner Paris, il falloit porter la Convention et tous ses partisans à Marseille, si on étoit les maîtres de Gênes ; et à Bordeaux, si on avoit laissé le temps aux coalisés de s'emparer de Gênes. »

A la séance du 30 mai : « Darçon (président du Comité militaire) alla au Comité (de salut public) déclarer qu'avant de former un plan de campagne à exécuter en cas de défaite et d'abandon de Paris, il falloit que le Comité décidât péremptoirement, un fait ; savoir, si la Convention se retireroit à Bordeaux ou à Lyon ; que Saint-Just et Lindet vouloient Bordeaux, Robespierre et Barrère Lyon ; que le Comité à la pluralité des vois étoit pour Bordeaux. »

L'espion revint à maintes reprises sur ce projet de transport, mais sans plus nommer aucune ville. Les textes reproduits ci-dessus désignent une fois Marseille ou Bordeaux, une autre fois Bordeaux ou Lyon, de sorte que, somme toute, c'est Bordeaux qui paraît le plus en faveur.

Le Comité de salut public aurait emmené le petit Louis XVII, alors prisonnier au Temple, et emporté une énorme quantité d'or et d'argent qu'il avait accumulée.

Dans un rapport du 2 juin 1794, l'espion écrit :

« Toute la partie de la garde nationale qui a conduit le roi au supplice, et dont l'Assemblée a fait soigneusement imprimer le nom de chaque individu, tout ce qui, enfin, ne peut espérer aucune grâce, formeroit l'arrière-garde de l'Assemblée. Voilà dans ce moment 2 juin (1794), les dispositions de tous les partis et de la Convention. Savoir où elle porteroit ses pas est bien décidé dans la tête de Robespierre, mais le Comité de salut public n'est pas décidé. Il ne s'occupe vivement des projets de Darçon et de La Fitte à ce sujet que lorsqu'il y a des désastres et de l'effroi dans le Comité. »

Le rapport du 22 juin raconte que, le 20, « le Comité rendit un décret qui enjoint au Comité de la guerre pour tout délai, de rendre compte des plans adoptés pour la retraite en cas qu'elle ait lieu dans les provinces du midi, au 10 juillet ».

Ce rapport, conclut M. Edouard Harlé, est le dernier, et j'ignore, par conséquent, si le Comité de salut public s'est encore occupé de transporter le siège du gouvernement à Bordeaux ou ailleurs ; mais je suis porté à croire qu'il n'en a plus été question : à peine en effet ce rapport était-il expédié que, le 26 juin, Jourdan remportait sur les Autrichiens la belle victoire de Fleurus et délivrait la France de la menace d'une invasion.

Les jockeys prisonniers

Le fameux jockey Alec Carter, dont on avait annoncé la mort sur le champ de bataille, n'était heureusement que « disparu ».

Et ce disparu vient d'être retrouvé : Alec Carter, prisonnier de guerre, est à Hammelburg, en Bavière.

Il n'est, d'ailleurs, pas le seul héros de la piste et de la guerre actuellement détenu en Allemagne.

Son camarade Joseph Shatwell et toute une légion de jockeys et d'entraîneurs se trouvent dans un camp aux environs de Berlin, où ces braves prennent le temps comme il vient, avec autant d'humour que de philosophie.

Ils viennent d'élire capitaine du camp le jockey George Wiltshire, qui, pour entretenir leur souplesse, leur fait exécuter gravement les plus extraordinaires cabrioles, à la grande stupeur des Berlinois.

LA GUERRE

La canonnade ennemie est moins vive et nous repoussons toutes les attaques

Dans l'Argonne, nous avons gagné du terrain

Sur le front Est, les Russes font de nouveau reculer les Allemands

Bordeaux, 24 Novembre.

Les ministres se sont réunis, ce matin, en Conseil, sous la présidence de M. Poincaré.

Sur la proposition du ministre du Commerce et du ministre des Finances, le Conseil a décidé de soumettre à la signature du président de la République un décret ayant pour objet de suspendre, pendant le mois de décembre, l'application des articles 2 et 3 du décret du 27 octobre, concernant la présentation et le recouvrement des effets de commerce.

Communiqué officiel

Bordeaux, 24 Novembre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

D'une façon générale, la situation n'a subi aucune modification dans la journée du 23 novembre.

Sur la plus grande partie du front, l'ennemi a manifesté surtout son activité par une canonnade intermittente, moins vive que dans la journée précédente.

Çà et là, cependant, quelques attaques d'infanterie toutes repoussées. Toutefois, comme d'habitude, ces attaques ont été particulièrement violentes dans l'Argonne, où nous avons gagné du terrain dans la région de Four-de-Paris.

Rien à signaler entre l'Argonne et les Vosges; la brume, très épaisse, a d'ailleurs gêné les opérations.

Bon état sanitaire des troupes.

Communiqué officiel russe

Pétrograde, 24 Novembre.

Le grand état-major fait le communiqué officiel suivant :

Le combat continue entre la Vistule et la Wartha, revêtant, au nord de Lodz, un caractère d'extrême obstination.

Durant toute la journée du 22 novembre, nous avons repoussé partout d'impétueuses attaques allemandes.

On a découvert de nouvelles forces ennemies dans la région de Velioun, lesquelles avaient pour but de tourner l'aile gauche russe.

Sur le front Czenstochowa-Cracovie, on ne signale aucun changement essentiel.

Au cours des combats du 21 novembre, nous avons fait prisonniers plus de 5.000 Autrichiens.

L'état-major du généralissime communique, d'autre part, une série de nouvelles favorables parvenues du front entre la Vistule et la Wartha :

On signale notamment un recul des Allemands sur la ligne Strykow-Zgiers, Svadek-Zdunskawola-Wozniki.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 24 Novembre.

Les attaques furieuses auxquelles l'ennemi s'est livré sur les défilés de l'Argonne constituent certainement, dans l'esprit du kaiser, une diversion.

Pour si entêté qu'il soit, et pour si grandes que puissent être les illusions qui lui restaient, il n'est pas possible qu'il puisse espérer faire de ce côté la trouée qui lui ouvrirait la route de Paris.

Il n'y a pas réussi, au début, quand il avait les atouts en main. Depuis, il s'y est acharné vainement, perdant un peu de terrain à chacune de ses offensives.

C'est certainement plus à l'est, comme je l'indiquais avant-hier, qu'il va jeter son dernier assaut. La forme des masses énormes qu'il doit concentrer à cet effet et ses attaques partielles sur le reste de notre front, n'ont certainement pas d'autre but que de masquer le nouveau rassemblement des armées allemandes du côté d'Ypres.

Nous connaissons trop la tactique de l'ennemi pour qu'elle puisse surprendre notre état-major, de quelque côté qu'elle se manifeste. Ce qui est certain, c'est que l'assaut que médite Guillaume contre nos lignes du Nord sera acharné.

On sent, à des signes certains, qu'il est prêt aux résolutions extrêmes, et cet affolement se traduit par un redoublement de violences inutiles et de projets ridicules.

C'est ainsi que d'un côté il continue à détruire les villes ouvertes et les villages sous le feu de son artillerie lourde, tandis que d'un autre côté il annonce sérieusement qu'il prépare l'invasion de l'Angleterre.

Ceci serait risible si, derrière cette idée de dément, il n'y avait les amoncellements de ruines qui se succèdent et les atrocités sans nom qui se perpétuent.

Des mouvements de ces derniers jours, il faut retenir le fait que les communiqués ont mis en lumière, et que j'avais fait pressentir il y a deux semaines, la supériorité de notre artillerie qui s'affirme. C'est que notre artillerie de 75 a reçu un grand frère, dont l'ennemi a expérimenté cruellement la puissance. On verra mieux celle-ci dans quelque temps.

Au moment où j'écris ces lignes, des télégrammes de presse annoncent que sur le front Plock-Leczycâ, l'offensive des Allemands est brisée. Si cette nouvelle est confirmée, c'est la victoire russe qui se prépare, beaucoup plus rapide qu'on n'aurait pu l'espérer, beaucoup plus décisive. Par conséquent, elle aura une importance incalculable, puisque, refoulés sur le centre, les Allemands se trouvent déjà menacés par les deux ailes russes opérant l'une en Prusse Orientale, d'autre vers Cracovie.

Guillaume a beau détruire, saccager, piller, terroriser, il n'arrêtera pas la marche du destin.

MARIUS RICHARD.

Le peuple de Berlin demande la paix

Des affiches chaque nuit sont apposées dans les rues

Londres, 24 Novembre.

Une dépêche de Copenhague dit que des affiches demandant la paix sont placardées chaque nuit dans les faubourgs de Berlin.

La police les détruit, mais, régulièrement, des affiches semblables sont collées la nuit suivante.

Les alliés sont décidés à lutter jusqu'à l'anéantissement militaire de l'Allemagne

Londres, 24 Novembre.

L'Allemagne serait prête, dit la *Pall Mall Gazette*, à faire des concessions à nos alliés, si elle pensait pouvoir ainsi sortir de cette guerre les mains libres et, au moment propice, assaillir ensuite notre pays et lui ravir finalement le trident.

Nous ne croyons pas que la France et la Russie aient la moindre idée de terminer la guerre de telle façon. Elles sont, autant que nous, persuadées que l'instabilité de la paix et l'insécurité de la civilisation demeureront aussi longtemps qu'il sera possible à l'Allemagne de traîner un sabre.

La seule réponse à faire aux nouveaux efforts de l'Amérique, en faveur d'un mouvement de paix, c'est la démonstration claire que notre intention est de ne laisser à l'Allemagne, ni une armée, ni une flotte capable de troubler le monde une fois de plus.

Nos alliés d'Extrême-Orient

Le Japon est prêt à nous envoyer des soldats

Paris, 24 Novembre.

L'*Echo de Paris* dit qu'il ressort des déclarations du président du Conseil japonais que le Japon ne considère nullement la guerre comme terminée et que l'Allemagne, si l'éventualité s'en présentait, aurait encore à compter avec les forces nipponnes.

Pour le moment, il ne semble pas que le Japon se trouve dans la nécessité de traduire ses intentions par des actes. Mais la fidélité qu'il manifeste envers la cause commune ne peut manquer de rendre encore plus vives les sympathies qu'éprouvent pour lui tous ses alliés d'Occident.

La situation et l'opinion publique en Italie

Rome, 24 Novembre.

L'opinion publique est vivement alarmée par les nouvelles reçues de Tripolitaine. Malgré les assurances données par la Turquie, des mouvements insurrectionnels se sont produits parmi les Arabes, contre la domination italienne. On craint que l'insurrection prenne un caractère plus grave. On prépare des renforts.

D'autre part, la neutralité de l'Albanie est menacée par les Turcs.

On s'accorde à reconnaître que le gouvernement aurait dû prévoir cette répercussion fatale de l'entrée en campagne de la Turquie sur le monde musulman, et d'aucuns ajoutent que l'Italie a été jouée par l'Allemagne.

Il faudra donc tôt ou tard sortir du régime de la neutralité, et le plus tôt sera le mieux.

D'autre part, les nouvelles de Trieste et du Trentin sont désespérées. La misère règne dans le Trentin. Les campagnes sont désertes. La main-d'œuvre manque. Les autorités autrichiennes ont enrôlé les hommes les moins aptes à porter les armes. Les conscrits sont soumis à une instruction militaire intensive, et leur équipement est des plus défectueux. On habille les hommes avec les uniformes ayant appartenu à des blessés, troués, et même tachés de sang. La discipline est terrible. On a perfectionné le système des punitions. Les officiers autrichiens soumettent les soldats à des épreuves presque barbares.

On cite le fait d'un militaire italien frappé à coups de bâton, d'un autre suspendu par les aisselles jusqu'à extinction des forces.

A Vérone, ces atrocités ont été connues et ont soulevé une vive émotion.

Des protestations sont parvenues aux autorités italiennes par l'intermédiaire des familles. Il est certain que ces faits suffisent à contrebalancer l'influence de la propagande allemande en Italie.

Colajanni a fait une conférence sur la situation et sur l'état des Balkans. Il a conclu, s'appuyant sur la doctrine de Mazzini, que l'appui de l'Italie était nécessaire aux nations balkaniques contre leur ennemi naturel : les Allemands, parce que celle-ci ne devait pas être l'humble vassale de l'Autriche. Il a terminé en réclamant pour la nation italienne le droit de secourir ses frères du Trentin et de Trieste, et il a estimé que l'attitude du gouvernement, contraire à ces aspirations, constituait un véritable mépris des intérêts du pays.

La majeure partie de l'opinion publique réclame une intervention armée contre l'Autriche. On s'attend à de très vifs débats à la Chambre des députés. — F.

La Bataille des Flandres

Le kaiser n'a pu déjeuner à Ypres

Paris, 24 Novembre.

On mande de Saint-Omer, 19 novembre, que selon des informations de certains prisonniers, l'empereur Guillaume, passant à Thielt à la fin du mois d'octobre, avait déclaré qu'il voulait déjeuner à Ypres le 1er novembre.

On sait que, malgré tous les efforts des troupes allemandes, le désir du kaiser n'a pu se réaliser.

Les Allemands préparent une nouvelle offensive

Amsterdam, 24 Novembre.

Un télégramme au *Télégraaf*, de l'Ecluse, dit :

Suivant les nouvelles d'Allemagne, un mouvement offensif des Allemands en Flandre, plus énergique que les précédents, se prépare. L'hiver rend la prolongation de la situation actuelle impossible, la gelée empêche de creuser de nouvelles tranchées et les troupes sont désireuses de livrer un assaut dans une véritable bataille.

Divers indices montrent qu'un changement va se produire. Des milliers d'hommes sont partis de Tyd pour la ligne Ypres-Dixmude. Il y a là aussi de la cavalerie, de l'artillerie, qu'on a transportée sur le champ de bataille dans de longues files d'automobiles.

Vendredi, on a demandé à Bruges 10.000 kilos de viande pour les nouvelles troupes et d'importantes réquisitions de vin ont été faites à Knocke et Heyst.

Amsterdam, 24 Novembre.

Le *Télégraaf* signale de grands mouvements de troupes allemandes dans les Flandres, où des milliers de soldats, venant de Thielt, partent pour Ypres et Dixmude, avec de la cavalerie et de l'artillerie.

Les soldats du génie font des relevés topographiques dans la région inondée le long du canal d'Ypres jusque près de Bixschoote et au nord de Dixmude.

Les Allemands ont construit une ligne de défense en arrière du front de bataille.

L'artillerie est postée sur la route entre Bruges et Courtrai, et près du village de Desnep, à 10 kilomètres au nord de Roulers et 5 kilomètres au sud de Thielt.

Ils ont construit, à Meirelbeke, près de Gand, des hangars pour aéroplanes.

Le bilan des six dernières semaines

Le *Bulletin des Armées*, dans son numéro de demain, publiera le document suivant :

A l'heure où des résultats sont nettement acquis, le moment est venu d'établir le bilan des six dernières semaines. Il peut se résumer ainsi :

Le formidable effort tenté par les Allemands pendant cette période, d'abord pour tourner notre gauche, ensuite pour la percer totalement, a échoué.

Par cet effort, l'ennemi a essayé de réparer ses défaites de la Marne ; il n'a fait qu'ajouter un échec à son échec de septembre.

Cependant, pour nous déborder, suivant sa vieille méthode, l'état-major allemand n'avait rien négligé. Sur la partie du front qui s'étend de la Lys à la mer, il avait massé, du début d'octobre au début de novembre, quatre corps de cavalerie et deux armées comprenant ensemble 5 corps d'armée.

Les chefs : kronprinz de Bavière, général de Fabeck, général de Demling, duc de Wurtemberg, pour exalter le moral des troupes, ont multiplié les appels et les exhortations.

Nous avons trouvé leurs ordres sur des officiers morts ou prisonniers. Tous concordent. Il s'agissait d'une action décisive contre la gauche française, il s'agissait de percer sur Dunkerque ou sur Ypres, car, disait l'un de ces ordres, « le coup décisif reste encore à frapper » et « décisif » doit être la percée.

A tout prix, et en toute hâte, on veut obtenir une décision sur le théâtre occidental des opérations, avant de se retourner contre l'adversaire de l'Ouest.

Au surplus, l'empereur est là pour animer ses soldats de sa présence. Il a annoncé qu'il veut être à Ypres le 1er novembre, et tout est préparé pour qu'à cette date soit proclamée l'annexion de la Belgique.

En somme, tout est prévu. Tout, sauf la victorieuse résistance des armées alliées.

Pour rendre la résistance possible, nous avons dû opposer à l'ennemi des forces, sinon égales aux siennes, du moins suffisantes. Or, quelle était, au commencement d'octobre, la situation ?

L'armée belge sortait d'Anvers intacte, mais trop éprouvée pour pouvoir participer à une manœuvre. L'armée anglaise quittait son front de l'Aisne pour aller opérer dans le Nord. Les transports et débarquements exigeaient de longs délais. L'armée du général de Castelnau ne dépassait pas, par sa gauche, le sud d'Arras. L'armée de Maudhuy s'étendait de ce point au sud de Lille. Plus loin, nous avions de la cavalerie, des territoriaux, des fusiliers marins.

Ce n'était pas assez pour que le général Foch appelé par le général Joffre au commandement des armées du nord, put briser la volonté de l'ennemi.

Des renforts lui furent donc envoyés depuis. Ce fut, pendant trois semaines, le règne du chemin de fer et de l'automobile. Nuit et jour, des troupes roulaient. Elles arrivèrent à temps.

Divisions et corps d'armée, moins nombreux que ceux de l'ennemi, mais animés

d'un admirable esprit, s'engagèrent, à peine débarqués.

Un mois durant, ils furent au front.

Vers le 29 octobre, le front se déterminait ainsi :

De Nieuport à Dixmude, une de nos divisions d'infanterie et nos marins tenaient la ligne du chemin de fer. Tandis que l'armée belge se réorganisait en arrière, au sud de Dixmude, nous étions installés sur le canal. Puis, notre ligne s'éloignait vers l'est, dessinant en avant d'Ypres un vaste demi-cercle occupé par quatre corps d'armée français et par un corps anglais. La ligne descendait ensuite vers le sud de Messines à Armentières, formant deux secteurs tenus, le premier par le reste de l'armée anglaise, le second par nous.

L'attaque allemande tendit d'abord à enlever Dunkerque, à atteindre Calais ou Boulogne, à nous envelopper, à couper les communications directes de l'armée britannique avec la mer.

Toute l'artillerie lourde amenée d'Anvers était là, prête à s'employer de nouveau.

Dès le 3 novembre, l'attaque était repoussée. Du chemin de fer nous marchions vers l'Yser, refoulant l'ennemi qui avait réussi à passer sur la rive gauche, noyant ses arrière-gardes sous l'inondation.

On peut voir, près de Ramscapelle, les canons allemands enfoncés dans la boue, et les cadavres à demi-submergés.

Alors, l'ennemi ne pouvant tourner, essaya de percer, et ce fut la bataille d'Ypres. Bataille furieuse, acharnée, où l'armée allemande lança ses unités par masses profondes, sans souci des pertes, sacrifiant tout au but, pourvu que ce but fût atteint. Il ne l'a pas été.

Pendant près de trois semaines, nous avons subi des assauts répétés, précipités, frénétiques. Tous ont été repoussés.

Notre front, avec sa forme circulaire, n'était pas facile à tenir. Nous l'avons cependant conservé.

Le 30 octobre, les troupes anglaises, la cavalerie notamment, avait dû reculer de quelques centaines de mètres devant l'effort puissant de l'ennemi. Nos troupes, contre-attaquant en même temps que celles de nos alliés, ont rétabli la barrière inviolable qui fermait les accès d'Ypres.

Ce qu'ont fait là nos corps d'armée, en union étroite avec le corps anglais qu'ils encadraient, est digne des plus belles pages de l'histoire militaire.

Le 12 novembre, l'ennemi avait réussi au nord d'Ypres, à passer le canal sur deux points. Le 13, il était déjà rejeté sur l'autre rive.

Le 12 novembre aussi, il avait gagné quelque terrain dans la région au sud d'Ypres. Ce terrain lui a été repris.

Le 15, les attaques se ralentissaient, et notre position, déjà forte, devenait inexpugnable.

Ce résultat a été obtenu par l'armée de Belgique, sous les ordres du général d'Aurbal, avec la participation des armées des généraux de Maudhuy et de Castelnau, ces trois armées constituant le groupe d'armées du général Foch. Les deux dernières ont brillamment contribué à notre succès en repoussant toutes les attaques dirigées contre elles, et en enlevant, de l'Oise à la Lys, plusieurs positions importantes.

Le concours décisif que nous avons apporté en cette circonstance aux troupes anglaises a profondément scellé la fraternité d'armes entre les alliés.

L'énergie, enfin, de notre résistance a rendu confiance à l'armée belge qui, réorganisée sur son propre sol, est maintenant prête aux combats de demain.

Les pertes des Allemands ont été considérables. Elles dépassent certainement 120.000 hommes.

Dans certaines tranchées, d'une longueur de 1.200 mètres, on a trouvé plus de deux mille cadavres et l'on sait cependant que les Allemands, toutes les fois qu'ils le peuvent, enlèvent leurs morts du champ de bataille.

Des pertes aussi grandes s'expliquent d'ailleurs par une circonstance particulière. Si pendant trois semaines les Allemands ont attaqué en masses profondes, c'était la conséquence forcée de la constitution récente de plusieurs de leurs corps d'armée. La nombreuse artillerie que nous avions groupée au Sud d'Ypres ouvrit dans ces masses des brèches sanglantes. Tout cela marque l'importance de notre succès.

Sa grandeur prend une signification singulièrement frappante, si l'on songe que les Allemands eux-mêmes ont toujours regardé la percée sur Ypres comme décisive.

En brisant leur offensive, nous leur avons infligé la plus humiliante des déceptions. Nous avons, d'autre part, obtenu des résultats dont il n'est pas inutile de signaler l'importance. Les voici :

L'armée belge étant rejetée hors de son territoire, Guillaume II, non seulement réalisait son projet de proclamer à Ypres l'annexion de la vaillante nation, mais il était autorisé à se glorifier de l'anéantissement de l'un au moins de ses adversaires. Cette double satisfaction lui a été refusée.

Si Dunkerque, Calais et Boulogne avaient été pris, l'Angleterre eût été gênée dans ses communications avec son armée du continent.

La France, enfin, en maintenant inviolable, de la mer à Arras, le front de ses armées, a pris, contre un retour offensif de l'ennemi sur Paris, la meilleure et la plus efficace des garanties.

Ainsi se précise la portée de notre succès.

Un train sanitaire bavarois tamponné à Lille

Berne, 24 Novembre.

Les dernières nouvelles de Munich annoncent que la semaine dernière, pendant la nuit, un train sanitaire bavarois a été tamponné à la gare de Lille par un train portant du matériel de guerre.

Le premier, sur ses 34 wagons, en avait six de détruits. Aucun malade ne se trouvait, paraît-il, dans les voitures brisées.

Le train tamponneur, composé de 60 wagons, a été aussi très endommagé, et a eu un employé et deux soldats tués et quatorze soldats grièvement blessés.

L'Italie et la guerre

La règlementation des exportations

Rome, 24 Novembre.

Un décret ajoute aux marchandises dont l'exportation est prohibée les marchandises suivantes : zinc, antimoine, laiton, bronze, bois, nitrate de potasse, huile de térébenthine, chiffons et déchets de laine, vaseline, goudron, débris de fer, d'acier et de fonte, lard, saindoux, manganèse et minerais de manganèse, os, cornes et autres matières analogues brutes, amiante et objets d'amiante, acide phénique, lames de fer et d'acier étamées et zinguées.

Sur Mer

Un sous-marin allemand coulé sur les côtes de l'Ecosse

Londres, 24 Novembre (officiel).

La présence du sous-marin allemand « U-18 » a été signalée dans la matinée sur le littoral septentrional de l'Ecosse.

Le capitaine d'un navire de guerre britannique rapporte que, à midi vingt, il a éperonné ce sous-marin, lequel disparut.

A une heure vingt, le « U-18 » réapparaissait à la surface arborant le drapeau blanc.

Peu après, le sous-marin sombrait, juste au moment où il était accosté par le contre-torpilleur « Garry », lequel sauva trois officiers et 23 marins.

Un seul marin allemand s'est noyé.

Les alliés sont maîtres de la mer

Londres, 24 Novembre.

Le *Daily Telegraph*, dans un article de fond, relève l'inactivité forcée des flottes autrichienne et allemande, et la maîtrise de la mer de la part des alliés.

Chaque jour, dit-il, l'inactivité navale de la marine allemande représente une victoire pour les marines alliées, un succès qui aura une portée importante sur l'issue de la guerre.

La flotte française, qui sous le commandement de l'amiral Boué de Lapeyrère est concentrée dans la Méditerranée, nous assure le passage de cette mer importante.

Jamais, dans l'histoire du monde, les marines de plusieurs pays n'ont coopéré avec une telle harmonie dans l'action et avec un tel succès.

Un torpilleur allemand avarié par un vapeur danois

Copenhague, 24 Novembre.

La nuit dernière, le vapeur danois *Anglodane* a eu une collision près de Falsterbo avec un torpilleur allemand, qui a été très endommagé.

Deux hommes de l'équipage du torpilleur ont été blessés grièvement et ont été transportés à bord de l'*Anglodane*.

Tous deux sont morts en arrivant à Copenhague.

L'Action Russe

Les armées allemandes se heurtent à des forces considérables

Paris, 24 Novembre.

L'*Echo de Paris* dit savoir qu'entre la Vistule et la Wartha les armées du général von Hindenburg se sont heurtées à des forces russes considérables.

Les dernières opérations russes

Pétrograde, 24 Novembre.

Le *Messager de l'Armée* résume de la façon suivante les opérations qui ont eu lieu dans la période du 19 au 22 novembre :

Au Nord, les Russes ayant défait les forces allemandes à Wirballen et les ayant refoulées sur le front Gumbinnen-Angerburg, s'avancent victorieusement, chassant les arrière-gardes ennemies de positions puissamment fortifiées.

Dans la région des lacs de Mazurie, nos troupes, forçant successivement tous les obstacles, se sont approchées de la dernière ligne des ouvrages allemands qu'elles vont enfoncer.

Sur le front Thorn-Biala, la résistance des Allemands a perdu de sa ténacité, et nos troupes, repoussant leurs contre-attaques fougueuses, ont pris à leur tour l'offensive.

Sur le front Thorn-Cracovie, entre la Vistule et la Wartha, l'ennemi a réuni des contingents importants et nous a attaqué avec énergie. Nos avant-gardes, tout en combattant, se replient dans la direction de la rivière Bzoura.

En même temps, l'armée austro-allemande a pris l'offensive sur le front Thorn-Kalisch, dans la direction du sud-est et attaqué nos troupes sur le front Czenstochowa-Cracovie. Son action est extrêmement acharnée, mais nos troupes entravent la poussée de l'ennemi et le repoussent par des contre-attaques. Nous l'avons rejeté notamment au nord-ouest de Lodz, nous lui avons pris une batterie de pièces de gros calibre et dix mitrailleuses. En outre, plusieurs centaines d'Allemands ont été faits prisonniers.

Dans la région Leczica-Orloff, les Allemands ont réussi à prendre pied et à lancer des avant-gardes vers Ploutok.

Le 21 novembre, nos troupes prenant l'offensive les ont culbutés, leur ont fait prisonniers deux régiments et demi, et se sont emparées de nombreux canons.

Dans la région Czenstochowa-Cracovie, nos troupes ont attaqué des forces autrichiennes importantes qu'elles ont mises en déroute.

Sur le front de la Galicie, nos troupes talonnent l'ennemi qui bat en retraite vers Cracovie et au sud-ouest vers les Karpathes, au delà desquels elles occupent des cols dont l'organisation défensive est très puissante.

Les Autrichiens, en se repliant vers Cracovie, font de grands efforts pour ralentir notre marche irrésistible sur cette ville.

Une victoire décisive des Russes

Paris, 24 Novembre.

Un correspondant de Pétrograde croit être en mesure d'annoncer que les Russes, après avoir enrayé, il y a trois jours, une contre-offensive allemande sur le front Plock-Leczyca, viennent de remporter de ce côté une victoire brillante et décisive.

L'ennemi, qui a subi des pertes très sensibles, fuit en toute hâte vers la frontière allemande ; tout un régiment allemand s'est rendu aux vainqueurs. Les Russes poursuivent énergiquement l'ennemi.

L'offensive russe se poursuit aussi très énergiquement sur la ligne Czenstochowa-Cracovie.

Cette journée semble marquer une des phases les plus importantes et peut-être décisives de cette guerre.

En Prusse orientale, depuis dix ans, les Allemands avaient fortifié les maisons

Londres, 24 Novembre.

La *Westminster Gazette* dit que les troupes russes opérant en Prusse orientale ont trouvé des préparatifs sérieux et de vaste envergure contre une invasion éventuelle.

Dans bon nombre de maisons, les murs faisant face à la frontière russe étaient construits en ciment armé, même quand le reste du bâtiment était en bois, et ils étaient ornés de motifs architecturaux masquant des meurtrières.

Il y a de vastes caves pouvant servir de casemates, des canaux d'irrigation susceptibles d'être utilisés comme tranchées, et on rencontre de nombreux téléphones souterrains.

D'après les dires des habitants, ces préparatifs remontent à huit ou dix ans.

Le kronprinz est encore battu

Londres, 24 Novembre.

Le *Daily Telegraph* publie une dépêche de Pétrograde annonçant que le prince héritier d'Allemagne a encore été battu.

L'armée qu'il commande, et qui pendant ces cinq derniers jours menaçait Varsovie, a été sévèrement repoussée.

Le kronprinz a ainsi perdu tout espoir d'être acclamé comme le vainqueur de Varsovie après avoir perdu celui d'entrer en triomphateur dans Paris.

La situation des Russes est des plus satisfaisantes

Londres, 24 Novembre.

Le *Morning Post* dit que la situation en Pologne est satisfaisante au point de vue Russe, mais qu'elle n'est pas susceptible de fournir une moisson de succès immédiats à moins que les Allemands ne faiblissent soudainement.

La position, au point de vue stratégique, est extrêmement intéressante. Sur le front nord, les Russes s'avancent en Prusse orientale ; sur le front sud, sur Cracovie ; au centre, les Allemands ont poussé un coin énorme en Pologne avec un poids énorme de troupes de choix, et font tous leurs efforts pour percer la ligne Russe dans cette région.

Paris, 24 Novembre.

Le général Cherfils, dans l'*Echo de Paris*, dit : « Quatre batailles principales laissent l'impression suivante :

« Au nord et au sud, les Russes ont déjà un succès presque avoué par le communiqué allemand. Rennenkampf et Russki pourraient bien, l'un par le nord, l'autre par le sud, faire menace de revers sur les armées centrales engagées entre la Vistule et la Wartha. La victoire hésitante y attend encore l'événement décisif qui, bientôt, ouvrira ses ailes. »

L'Agression turque

Communiqué officiel russe

Pétrograde, 24 Novembre.

Voici le communiqué du 22 novembre de l'état-major de l'armée du Caucase :

Dans la direction d'Erzeroum, les avant-postes russes ont continué à repousser l'ennemi.

Après avoir bousculé une colonne turque, ils ont capturé des caissons et un train de munitions.

Au sud de Karakilissa et d'Alaschkerd, des engagements ont eu lieu qui ont été favorables pour nos troupes, dans diverses directions, contre des Kurdes renforcés par des troupes régulières.

Les Turcs ont été défaits à Azerbridjan, dans la région du col Khanescur, ainsi que dans les cols conduisant de Dilman vers Kotour.

Au cours de ces engagements, les troupes russes ont capturé une partie de l'artillerie turque.

La Turquie garde son or

Londres, 24 Novembre.

On mande de Constantinople, *via* Amsterdam, que l'exportation de l'or est prohibée.

Les clés des coffre-forts des déposants étrangers dans les banques doivent être remises aux autorités.

Les coupons de la Dette Publique Ottomane ne sont payables qu'à Constantinople, afin d'empêcher l'exportation de l'or à destination des pays ennemis.

La prise de Bassorah

Londres, 24 Novembre.

Dans un article de fond, le *Times* souligne l'importance de la prise par les Anglais de la grande cité de Bassorah, qui était la principale place forte turque à la tête du golfe Persique.

Depuis deux cent cinquante ans, ajoute le *Times*, cette ville est le centre du commerce des dattes, et le chiffre des importations et exportations s'élève annuellement à deux millions de livres sterling.

Cette prise produira une grande émotion en Arabie et en Perse.

Le journal fait ensuite remarquer que Bassorah avait été choisie comme terminus du chemin de fer de Bagdad et sa prise, dit-il, sera plus vivement ressentie à Berlin que ne le fut la chute de Kiao-Tchéou.

La chute de Bassorah signifie la ruine des rêves et des projets de vingt années.

Les succès anglais dans le golfe Persique

Londres, 24 Novembre.

Les récentes opérations britanniques dans le golfe Persique ont eu un succès plus grand et plus rapide qu'on ne l'espérait.

Après la complète défaite infligée aux Turcs le 15 novembre, ceux-ci, cessant désormais toute résistance, se sont enfuis en abandonnant huit canons et de nombreux blessés.

Les forces britanniques de terre et de mer ont occupé Bassorah le 21 du courant.

LA GUERRE AERIENNE

Le bombardement des hangars des Zeppelins

Londres, 24 Novembre.

Le *Times* publie une dépêche d'Amsterdam, annonçant que trois aviateurs anglais ont survolé Friedrichshafen, la place où les Zeppelins sont construits.

Les aviateurs furent aperçus vers midi et demi, dans leur vol circulaire au-dessus de la ville. Une pluie de shrapnells et de mitraille partit aussitôt du ballon de défense sur les avions.

L'un des aviateurs jeta trois bombes sans faire de dégâts. Il fut touché par les projectiles, et l'avion s'abattit après un vol plané. Le pilote n'était qu'évanoui.

Un deuxième aviateur jeta trois bombes dans le voisinage de la voie ferrée : un ouvrier de la Compagnie Zeppelin fut tué raide, trois maisons furent légèrement endommagées, puis malgré un feu intense, il s'échappa dans la direction du lac de Constance. L'avion était en mauvais état.

Le troisième avion fut atteint lui aussi et descendu. L'aviateur, en touchant terre tenta de résister et tira un coup de revolver, mais il fut fait prisonnier. Il était blessé sérieusement à la tête.

La dépêche ajoute que ces aviateurs anglais ont pris leur vol à Belfort.

Deux hangars ont été incendiés

Londres, 24 Novembre.

De Romanshorn, qui se trouve en face de Friedrichshafen, on a vu six bombes tomber sur les hangars Zeppelin. Il est hors de doute que deux des quatre hangars ont pris feu, mais il est naturellement impossible de déterminer si les Allemands ont réussi à éteindre ces incendies.

Le fait confirmé à la Chambre des Communes

Londres, 24 Novembre.

A la Chambre des Communes, M. Winston Churchill déclare qu'au cours d'un vol exécuté par trois avions, samedi, au-dessus des ateliers de construction des Zeppelins, à Friedrichshafen, le commandant Briggs aurait été blessé et transporté ensuite à l'hôpital, où il est retenu prisonnier.

Les deux autres officiers aviateurs ont pu regagner sains et saufs le territoire français, bien que leurs appareils aient été détériorés par la fusillade de l'ennemi. Ces deux aviateurs ont positivement affirmé que leurs bombes avaient atteint leur but et que les dégâts causés aux usines Zeppelin étaient importants.

M. Winston Churchill ajoute que le parcours de ce vol avait été de 250 milles, dont 120 milles en territoire allemand, au-dessus d'une contrée montagneuse et par mauvais temps.

Il constitue, conclut-il, un admirable fait d'armes.

Ignobles procédés allemands

Londres, 24 Novembre.

Une dépêche de Bâle, au *Daily Chronicle*, donne un nouvel exemple de la « kultur » allemande.

Après que le commandant Briggs, l'aviateur anglais fait prisonnier au cours du raid de Friedrichshafen, eut enfin été maîtrisé par les soldats allemands, leur officier lui frappa le visage de sa cravache.

RÉCITS DE GUERRE

Sur le front ouest de l'armée

Paris, 24 Novembre.

Le samedi 21 novembre au matin, seize représentants de la presse française, appartenant à toutes les nuances de l'opinion, quittaient Paris pour se rendre sur le front de l'armée. C'était la première fois, depuis le début de la guerre, que le généralissime autorisait un semblable déplacement.

D'une longue correspondance du front ouest de l'armée, novembre 1914, nous détachons les passages suivants :

La guerre de tranchées

Le général commandant l'armée opérant entre la Somme et l'Oise, a bien voulu déléguer auprès de nous un de ses officiers d'état-major les plus distingués. Nous suivons notre guide à pied, car à la faible distance où nous sommes parvenus de l'ennemi, l'automobile est un mode de locomotion dangereux. Rien de plus facile à repérer, paraît-il, pour une batterie d'artillerie.

L'air est pur, la route est large ! ! ! Néanmoins, la neige qui a tombé assez abondamment la veille, rend notre marche un peu pénible.

Soudain, l'officier qui marche en tête s'arrête et nous dit :

« Messieurs, il faut descendre dans le boyau ! »

Le *boyau*, c'est ce fossé profond de 1 m. 75 à 2 mètres, large de 1 m. 20 à 1 m. 30, qui serpente à nos pieds tout au long de la crête dont nous avons fait l'ascension, et se prolonge jusqu'à l'horizon.

Ce n'est pas une tranchée. Le boyau n'est pas fait pour le combat, il y conduit, c'est un cheminement.

Que nous voilà fiers de faire connaissance avec l'art du terrassement et de la fortification en campagne ! Car il est clair, déjà, par ce que nous avons sous les yeux, que ce qu'on nous a mené voir c'est un spécimen de la guerre souterraine, telle que nous la faisons depuis plusieurs semaines sur une certaine étendue de front.

Un à un, nous nous engageons dans le boyau. Nous l'avons suivi sur une distance de trois kilomètres, seulement attentifs au bruit, de plus en plus proche, de la fusillade, et nous ne sommes pas au bout.

Comme nous échangeons nos impressions toutes neuves, notre guide nous impose silence.

« L'ennemi peut nous entendre ! » nous dit-il.

Nous arrivions à ce moment, en effet, dans une tranchée de première ligne.

On n'a, certes, pas besoin de nous le dire, cela se sent, cela s'entend.

Ce que nous entendons ici, ce n'est plus seulement la voix cassante du 75, ou la voix plus grave du 90, dont les obus passent au-dessus de nos têtes depuis une demi-heure, c'est le bruit sec et répété des Lebel, et la réponse des Mauser.

Ici, on se fusille à bout portant.

L'ennemi n'est pas à plus de cent cinquante mètres de notre tranchée.

— « Regardez rapidement par les créneaux, nous dit l'officier, vous verrez, un peu en avant du village qui est devant nous, une ligne grisâtre, c'est la première tranchée ennemie. »

Comme les nôtres, leurs tranchées sont précédées de piquets et de fils de fer barbelés sur une largeur de vingt mètres environ, en sorte qu'il reste bien peu de place entre les fortifications des deux partis.

Il suffit, nous dit-on, de dix hommes résolus et bons tireurs, pour repousser, dans de pareilles conditions, l'attaque de toute une compagnie. Alors, chacun reste chez soi.

Dans le Quesnoy-en-Santerre

Nous avons visité, au clair de lune, le triste et glorieux champ de bataille du Quesnoy-en-Santerre.

Un officier qui fut présent à l'affaire, nous a raconté l'engagement.

Ce fut un brillant fait d'armes, digne d'être raconté.

Un beau matin, l'ordre vient du quartier général de l'armée opérant sur cette partie du front, de s'emparer, à tout prix, du Quesnoy.

Si vous consultez une carte, vous vous demanderez quelle importance peut bien avoir la possession de ce très modeste village. Il est modeste, il est situé au milieu d'une plaine. A la vérité, on ne comprend pas tout d'abord que ce village vaille la peine.

Eh bien ! non, il faut le prendre, et c'est le général qui a raison, car si le village n'a pas d'importance en lui-même, il importe au plus haut point d'infliger ici même un échec à l'ennemi. Il le faut, d'abord pour empêcher les Allemands de se porter en force ailleurs, où leur présence nous serait en ce moment plus désagréable qu'ici, il le faut surtout pour maintenir notre ascendant moral sur l'ennemi.

Donc, dès l'aurore, dix bataillons français débouchent d'Arvillers et du Bouchoir, à l'ouest du Quesnoy. Cinq autres, du village de la Folie. Cela représente à peu près quinze mille pantalons rouges.

Une action très violente de notre artillerie facilite la marche de nos troupes.

Cependant, vers 3 heures de l'après-midi, l'ennemi réussit à nous arrêter à 600 mètres du village.

L'ordre est donné de tenir, coûte que coûte.

On creuse des tranchées sous ce feu de l'ennemi, et l'on passe la nuit en tiraillant.

Au petit jour, le combat reprend avec plus d'acharnement.

Malgré les renforts reçus par l'ennemi, nous tenons toujours, quand à 10 heures du matin, les clairons sonnent la charge. Les nôtres enjambent leurs tranchées, et, avec des cris étourdissants, s'élancent à la baïonnette.

Vingt minutes après, le village est à nous.

Deux fois, dans la nuit, les Allemands tentent de le reprendre, ils ne réussissent qu'à se faire tuer du monde.

Nous avons eu deux mille tués, ils en ont eu 6.000, et nous avons remporté une victoire morale dont l'effet est encore remarquable dans cette partie du front.

Aujourd'hui, le Quesnoy-en-Santerre n'est plus qu'un amas informe de pierres, de briques, de décombres de quelque quatre cents mètres carrés.

La guerre dans les corons

A mesure que notre caravane progresse vers le Nord, le caractère d'une campagne d'hiver se précise à nos yeux.

Au-dessus de la Somme, une couche de neige épaisse de 10 à 20 centimètres recouvre la campagne et ajoute à la désolation des lieux.

Sous ce blanc manteau, tout l'appareil de la guerre s'estompe ou disparaît. Le parapet des tranchées, l'emplacement des batteries, les bois transformés en repaires, les crêtes devenues fortins

Des centaines de mille hommes vivent en ces lieux, on le dit, mais on ne le voit pas.

De temps en temps, sur l'horizon borné par les nuages très bas, une patrouille met une tache noire sur ce tapis blanc. Certes, si l'on ne respirait pas auprès des hommes et des officiers une confiance inébranlable, on évoquerait ici les durs souvenirs de l'Année Terrible.

De coron à coron, voilà des semaines que des coups de canon s'échangent, sans que la vie industrielle ait été entièrement suspendue. Nous apercevons, de ci, de là, des cheminées d'usines qui fument, pendant qu'au dessus de nous un Taube, poursuivi par nos schrapnells, fait une reconnaissance.

Nos lignes, dans ce pays où les agglomérations sont extrêmement rapprochées, sont si voisines de celles de l'ennemi, qu'on voit des murs devenir mitoyens, et que l'autre jour l'un des nôtres ayant percé un trou dans une muraille, un soldat allemand y passa son Mauser au nez de son adversaire.

Il ne se passe pas de jour sans que les Allemands bombardent la ville. Les premiers coups sont tirés assez régulièrement entre dix heures et midi. A midi, l'ennemi, satisfait des cartons qu'il a fait, s'arrête pour déjeuner, mais à trois heures, le bombardement est repris.

Les objectifs intéressants commencent à lui faire défaut, depuis que l'Hôtel de Ville, son beffroi et le clocher de Saint-Jean-Baptiste et celui du couvent des Ursulines ont été ou détruits ou pour toujours avariés.

A défaut de chefs-d'œuvre, l'ennemi bombarde les maisons particulières et les établissements de charité. Il a tué, il y a trois jours, 38 vieillards à l'hospice avec une seule de ses « marmites ». C'est au point que, dans Arras, on n'arbore plus la Croix-Rouge de Genève.

Des gens qu'on ne leurre pas

Au cours de notre visite en cette partie du front — entre la Somme et la Lys — j'ai demandé aux officiers qui nous accompagnaient, s'ils avaient une confiance absolue dans la solidité du rempart que forment à l'ouest de la France leurs poitrines et celles de leurs soldats.

Tous m'ont répondu avec une assurance tranquille que le rempart ne céderait pas, et puis ils ont ajouté ceci, qui fait autant d'honneur à leur clairvoyance qu'à leur courage, c'est qu'ils ne se laissent pas prendre aux pièges de l'ennemi.

Celui-ci, par l'organe de ses journaux, et par la voix des chefs, n'a cessé de crier : « A Calais ! à Dunkerque ! », comme si le véritable dessein de l'état-major allemand était de s'emparer de ces positions géographiques. Eh bien ! cela ne prend pas auprès de nos chefs, qui combattent à l'Ouest. Eux, sont persuadés que les déclarations de l'ennemi sont destinées à détourner notre attention, et que le kaiser et ses généraux désirent bien moins entrer en possession de deux cités que nous battre sur notre flanc gauche, et reprendre la marche sur Paris. Aussi, nos troupes de l'Ouest sont-elles convaincues de l'importance de leur rôle, elles ont résisté jusqu'à ce jour aux coups de bélier de l'ennemi, elles tiendront.

Dans les Balkans

L'Union des peuples balkaniques servirait leurs intérêts

Paris, 24 Novembre.

M. Pichon, dans le « Petit Journal » dit qu'il n'est pas possible que les Roumains, les Grecs, les Bulgares ne se rendent pas compte que leur intérêt demeure identique et que c'est du côté de l'Angleterre, de la France, de la Russie que doivent se trouver les satisfactions justement désirées par leur amour-propre national. Si nous n'avions à compter que sur la clairvoyance de l'opinion publique et le sentiment instinctif des peuples, nous n'aurions aucun doute sur la direction qu'ils donneraient aux gouvernements roumain, grec, bulgare, auxquels nous ajouterions le gouvernement serbe. Souhaitons qu'ils trouvent les uns et les autres, dans une entente basée sur leurs droits leurs intérêts réciproques et avec les concessions mutuelles, qu'elle implique une issue à la crise qui les travaille et dont le dénouement pourrait jouer un rôle essentiel dans les destinées prochaines de l'Europe.

Pour entraîner la Bulgarie, l'Autriche prépare un grand coup contre la Serbie

Londres, 24 Novembre.

Le correspondant du « Daily Mail » à Pétrograde télégraphie que l'Autriche a reçu de l'Allemagne l'ordre d'accroître son effort sur les frontières serbes et d'y faire une démonstration imposante dans l'espoir d'inciter la Bulgarie à se joindre aux Teutons et aux Turcs.

Dans ce but, l'Allemagne a autorisé l'Autriche à retirer une certaine partie de ses troupes engagées en Galicie contre les Russes.

Le correspondant du « Daily Mail » dément le bruit que le gouvernement quitterait le territoire serbe pour aller au Monténégro, mais il parle de la probabilité du transfert de la capitale serbe de Nich à Negotin, ville située à proximité de la frontière roumaine.

La Roumanie et les alliés

Bucarest, 24 Novembre.

L'*Action Nationale* a organisé, le 22 novembre, une grande manifestation. Dix mille personnes y assistaient. La France a été acclamée.

A la fin de la réunion, l'assemblée a voté l'ordre du jour suivant :

« Les citoyens de la capitale roumaine, convoqués par l'*Action Nationale*, adressent du fond du cœur un cordial salut aux combattants de la Triple-Entente qui luttent pour le droit et le principe des nationalités. Ils demandent que l'on réalise le plus tôt possible l'idéal national et expriment leur admiration pour le valeureux peuple serbe avec lequel le peuple roumain doit se solidariser. »

En France

Comment nous traitons nos prisonniers

Voici une lettre de laquelle il résulte que les Allemands internés dans les camps d'évacuation n'ont pas à se plaindre du traitement qu'ils subissent, contrairement aux assertions souvent répandues par la presse allemande. Elle prend toute sa valeur de ce fait qu'elle est adressée par une dame de l'aristocratie, Mme R... von K..., encore internée, à une dame précédemment internée avec elle, et déjà évacuée, et dont le mari porte le titre de « hofrat » (conseiller à la Cour) d'un souverain allemand. Il ne s'agit donc pas ici de personnes particulièrement faciles à satisfaire ou dont le témoignage puisse être aisément influencé par les autorités françaises.

L'original est en langue française.

Camp d'évacuation de P..., 18 novembre 1914 :

Chère Madame,

Ci-inclus je vous adresse une lettre arrivée aujourd'hui pour vous d'Amérique. Conformément à ma promesse, j'ai visité M. le commissaire pour le remercier en votre nom du noble traitement pendant votre séjour.

Cependant, je n'ai pas mention de votre intention de parler à votre prochaine audience au roi de votre convenable séjour ici, et que vous vouliez le prier de remercier officiellement l'ambassadeur français, quand un jour la paix sera conclue.

Je n'en ai pas fait mention, parce qu'il me contredit de parler ainsi face à face. Aussi, suis-je d'avis qu'il vaut mieux que M. le commissaire entende officiellement, par ses supérieurs et son gouvernement. Aussi, moi je n'oublierai combien, et jusqu'au dernier gendarme, les fonctionnaires ont su remplir leur dur devoir avec une forme conciliante et pourtant avec quelle exactitude et quelle vitesse l'expédition des 260 personnes a été faite.

Sûrement il y aura cependant des gens stupides qui, retournés en Allemagne, ne savent pas mieux faire que de lancer des articles injuriant dans les journaux allemands, et déjà, à cause de cela, vous ferez bien de vous faire l'interprète de la vérité à la place supérieure.

Le salut des écoliers aux blessés

Bordeaux, 24 Novembre.

M. Thanin, recteur de l'Académie de Bordeaux, adresse aux inspecteurs d'Académie une circulaire leur demandant d'inviter les élèves de tous les établissements d'enseignement public de l'Université de Bordeaux, à saluer les blessés qu'ils rencontreront dans les rues de villes ou villages.

« Il faut, dit M. Thanin, qu'un geste rapproche le grand frère et le petit frère, le blessé et l'écolier, rappelle à l'aîné ce qui ennoblit et sanctifie sa souffrance et signifie, de la part du plus jeune, qu'il sait déjà, si petit soit-il, car on grandit en cette année 1914, ce que d'autres ont souffert pour lui. Un simple salut haussera l'âme des petits à l'idée du sacrifice et il apportera à ceux qui l'ont accompli avec une liberté attendrie, la récompense due. Peut-être aussi, ce témoignage de respect sera-t-il, pour ceux qui accompagnent et soutiennent le blessé, père, mère, femme, de quelque adoucissement.

« Nous demanderons plus tard que ce respect dure pendant toute la vie de cette génération qui se sacrifie pour les générations suivantes. Le blessé devra être partout à l'honneur. Les blessures reçues à la guerre ont toujours été une parure. »

AUTOUR DE LA GUERRE

Le glorieux uniforme

Londres, 24 Novembre.

Un sergent de l'armée britannique revenant du front, qui s'est marié hier, avait choisi comme costume de cérémonie son uniforme encore taché de sang et troué par les éclats des shrapnells qui l'avaient blessé.

Pour les réfugiés belges

Le consul de Belgique à Marseille nous demande de publier l'avis suivant :

AVIS AUX BELGES REFUGIES EN FRANCE

Comité officiel Belge de Secours aux Réfugiés

BOURSE BELGE DU TRAVAIL

Le Comité officiel institué à Anvers sur l'initiative de S. M. la reine Elisabeth pour venir en aide aux réfugiés et assurer leur placement en France et en Angleterre, n'a pas cessé de fonctionner depuis l'arrivée du gouvernement belge au Havre.

Il continue en France la mission que ses président, M. Schollaert, président de la Chambre des représentants, et M. Berryer, ministre de l'Intérieur, lui ont assigné lors de la création de l'œuvre, savoir : Prêter à nos concitoyens une assistance dévouée, sûre et désintéressée, dans les limites dont le Comité officiel dispose lui-même, notamment leur faciliter le séjour dans les pays amis et les aider à pourvoir personnellement à leurs propres besoins.

A cette fin, le Comité officiel belge a créé une Bourse belge du Travail qui s'efforcera d'assurer le placement, jusqu'à la fin de la guerre, de toutes les personnes de nationalité belge, réfugiées en France, exerçant une profession quelconque ou possédant les conditions voulues pour remplir un emploi en rapport avec leurs aptitudes.

De très nombreuses offres de travail et d'emplois sont déjà parvenues au Comité officiel de la part de chefs d'exploitations industrielles, commerciales et agricoles. La liste de ces offres, par nature de profession, est publiée dans le supplément ci-joint.

Les sacrifices que la nation française s'impose si généreusement en faveur des réfugiés belges pourront être allégés et servir à d'autres fins si nos concitoyens ont le souci, le devoir de se procurer eux-mêmes des moyens d'existence.

La Bourse belge du Travail, intermédiaire entre l'employeur et l'employé, les y aidera efficacement.

Le bon renom de peuple laborieux attribué à la Belgique sera consacré une fois de plus par la bonne volonté et l'empressement que nos concitoyens mettront à s'assurer un gagne-pain honorable et par la qualité du travail et des services qu'ils seront appelés à fournir.

Nos concitoyens auront donc à cœur de seconder le Comité officiel dans l'œuvre nouvelle dont il va poursuivre la réussite et de lui prêter une aide efficace et féconde.

Le siège du Comité officiel et de la Bourse belge du Travail est établi au local réservé aux services de la Chambre des Représentants, 4, place Frédéric-Sauvage (immeuble Dufayel), à Sainte-Adresse (Le Havre).

Les bureaux sont ouverts de 10 heures à midi et de 14 heures à 16 heures. Prière d'y adresser la correspondance concernant la Bourse Belge du Travail.

Les présidents : Franz Schollaert, président de la Chambre des Représentants ; Paul Berryer, ministre de l'Intérieur ; le secrétaire général : Vital Pauwels, greffier de la Chambre des Représentants.

En conséquence de ce qui précède, le Comité régional officiel belge de secours aux réfugiés a été fondé à Marseille de la manière suivante :

Président : M. J. Lambreghts-Coulbaut, consul de Belgique à Marseille ;

Vice-président : M. D. Sangers, président de la Chambre de commerce belge à Marseille ;

Secrétaire : M. Louis Pierre ;

Membres : M. Paul Van Haekt, négociant à Marseille ; M. Maurice Sterckx, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles ; M. van der Linden-Bollekens, courtier en navires.

Le secrétariat siège à la chancellerie du consulat de Belgique à Marseille, 47, boulevard du Muy, de 10 à 11 h. 30 et de 3 à 5 heures du soir.

Le Crime mystérieux de la rue des Phocéens

L'enquête et les recherches se poursuivent. — Deux arrestations auraient été opérées

Le mystère qui entoure le crime abominable de la rue des Phocéens ne semble pas près de s'éclaircir, en dépit de l'activité déployée par M. Potentier, chef de la Sûreté et des recherches effectuées par la brigade Méda. Recherches et enquête tendent à retrouver les personnes qui approchèrent Marie Naudi, la victime, dans la soirée de jeudi, et aussi celles qui étaient en relations suivies avec elle.

Sur ce point, les marchandes ambulantes qui la connaissaient bien et qui, comme elle, exerçaient leur commerce à bord des navires, pourraient fournir à la justice les plus utiles indications. Mais les femmes que Marie Naudi occupait pour le transport de ses paniers seraient surtout entendues avec le plus grand intérêt.

Ces femmes ou plutôt ces porteuses, doivent être nombreuses, car Marie Naudi, non seulement se méfiait d'elles, mais encore, à cause de son mauvais caractère, était constamment obligée de les remplacer. Il n'en est pas moins vrai que les aides occasionnelles de la pauvre Belge pourraient fournir au sujet de ses relations à bord ou sur les quais des renseignements intéressants.

Rien de précis n'a pu être encore établi relativement à l'endroit où le crime fut commis. Sur ce point, il est très possible qu'avec ses compagnes de jeudi soir, Marie Naudi se soit rendue au cinéma le plus voisin, c'est-à-dire au boulevard des Dames. De là, où se rendirent les quatre femmes ? Probablement chez l'une d'elles, peut-être aussi chez un ami commun, pour causer et boire.

La Belge aimait à boire. C'était son défaut capital. Elle se serait donc facilement laissé entraîner. Or, le cinéma fermant à 11 heures du soir, c'est vers minuit que Marie Naudi se retrouvait dans un appartement qui n'était pas le sien, et dans lequel, une ou deux heures après, alors qu'elle était peut-être ivre et endormie, elle était étranglée et volée. L'hypothèse n'est pas invraisemblable, étant données les habitudes de la défunte.

Nous disions hier que le crime n'avait pas dû être commis bien loin de l'endroit où le sac fut découvert. L'affirmation d'un chiffonnier permettait la nôtre. Il y a mieux. Une personne qui passait par là peu d'instants après la découverte du sac fit cette remarque précieuse pour la suite de l'enquête. Il pleuvait. Or le sac funèbre commençait à peine à être mouillé. Donc, il ne venait pas de loin, mais d'une porte voisine.

Cette porte, il importe au plus haut point de la retrouver. La brigade Méda y parviendra-t-elle bientôt ? Nous le souhaitons.

D'après une indication, elle aurait arrêté, hier matin, un jeune homme et une femme qui auraient été longuement interrogés. Au sujet de ces arrestations, le mutisme le plus absolu est observé.

Mais, quoi qu'il en soit, M. Potentier poursuit activement ses habiles investigations, avec l'espoir d'aboutir bientôt aux meilleurs résultats. — E. L.

Théâtres et Concerts

FEMINA-CINEMA-GAUMONT

LE COFFRET DE TOLEDE; LA FORCE DE L'ARGENT; LES MARRONS DU FEU; LES ACTUALITES, etc., etc. Matinées et soirée. ORCHESTRE FEMINA.

Les Conseils de Revision

Exemptés et Réformés

Nous avons déjà publié les dates auxquelles les réformés et exemptés des classes 1909 et 1908 auront à se présenter devant le Conseil de revision. Nous donnons aujourd'hui l'itinéraire complet :

Jeudi 26 et vendredi 27 novembre : Classe 1909.
Samedi 28 : Classe 1908.
Mercredi 2 décembre : Classe 1907.
Jeudi 3 : Classe 1906.
Vendredi 4 : Classe 1905.
Samedi 5 : Classe 1904.
Dimanche 6 : Arles (Est) et Eyguières, à Arles.
Lundi 7 : Arles (Ouest) et Saintes-Maries, à Arles.
Mardi 8 : Classe 1903.
Mercredi 9 : Classe 1902.
Jeudi 10 : Classe 1901.
Vendredi 11 : Classe 1900.
Samedi 12 : Classe 1899.
Dimanche 13 : Classe 1898.
Lundi 14 : Martigues et Istres, à Martigues.
Mardi 15 : Classe 1897.
Mercredi 16 : Classe 1896.
Jeudi 17 : Aubagne, La Ciotat et Roquevaire, à Aubagne.
Vendredi 18 : Classe 1895.
Samedi 19 : Classe 1894.
Dimanche 20 : Châteaurenard et Orgon, à Châteaurenard.
Lundi 21 : Tarascon et Saint-Remy, à Tarascon.
Mardi 22 : Classe 1893.
Mercredi 23 : Classes 1892 et 1891.
Jeudi 24 : Classes 1890 et 1889.
Samedi 26 : Salon, Berre et Lambesc, à Salon.
Dimanche 27 : Aix (Sud) et Gardanne, à Aix.
Lundi 28 : Aix (Nord), Trets et Peyrolles, à Aix.
Mardi 29 : Classes 1888 et 1887.
Mercredi 30 et jeudi 31 : Séances de clôture.

La saisie à Marseille des Maisons austro-allemandes

Importantes saisies de marchandises

Il a été ordonné hier par M. le président Poulle d'importantes saisies de marchandises dont voici l'énumération :

1. Saisie de 700 sacs de café venant de Rio-de-Janeiro par vapeurs *Aquitaine* et *Pampa*, et appartenant à la maison allemande Ornstein et Cie. M. Causse, receveur de l'enregistrement, a été nommé séquestre.

2. Saisie de 70 kilogs de vanille expédiés pour le compte de la maison Rhonstadt et Cie et dont M. Monchablon, receveur de l'enregistrement, aura la garde jusqu'à nouvel ordre en qualité de séquestre.

3. Saisie de 300 sacs de café venant de Rio-de-Janeiro et expédiés à la maison allemande Robert Schoen et Cie, et 350 sacs de café venant de Bahia et expédiés à la maison allemande J. Studer. Séquestre : M. Causse.

4. Saisie d'une machine à couper le fer à froid, chez le représentant à Marseille de la maison allemande Mars-Werke, de Nuremberg.

Enfin, pour terminer la nomenclature, signalons la saisie des biens des sujets allemands Voguer et Schurmann, commanditaires dans notre ville d'une importante maison de chiffons dont la direction est française.

La suite au prochain numéro. — CH. V.

Mort du ténor Gilion

Tous les dilettanti marseillais apprendront, non sans une vive peine, la mort prématurée du fameux ténor marseillais Marius Ghiglione, dit Gilion.

Gilion, dont la magnifique voix de ténor faisait les délices de tous les connaisseurs, ne s'était décidé qu'après beaucoup d'hésitations à embrasser la carrière théâtrale. Ses débuts, il y a une quinzaine d'années tout

Le ténor Gilion

au plus, furent un vrai triomphe. Dans *Guillaume Tell*, qui demeura pour lui son rôle de prédilection, le nouveau ténor fit sensation et sa renommée ne tarda pas à devenir mondiale. Après avoir pendant plusieurs années accompli une fructueuse carrière en Italie, Gilion revint en France, après fortune faite, se contentant de chanter en représentations, avec un égal bonheur et un égal succès.

Très affable, d'un caractère charmant, Gilion laissera le souvenir d'un homme aimable et d'un artiste de premier rang. — Ch. V.

CAVES NATIONALES

Nouvelle diminution du prix des vins

Les **CAVES NATIONALES** informent leur clientèle que les prix de leurs vins (cachet rouge et cachet vert) seront diminués de **DEUX francs cinquante** par hecto pour la livraison en dames-jeannes cachetées et de **TROIS francs** par hecto pour la livraison en fûts à partir de demain jeudi. Les prix des vins en bouteilles ne changent pas.

Pour les commandes, s'adresser au siège central, 35, rue de Forbin, téléph. 4-68 et dans toutes les succursales des **CAVES NATIONALES**, téléph. 32-08, 55-11, 55-12.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Dans la liste glorieuse de nos concitoyens morts au champ d'honneur, nous avons aujourd'hui à joindre les noms de M. Ernest Audibert, sergent au 47e bataillon de chasseurs alpins, tué en reconnaissance à Contrécourt (Aisne) le 6 octobre.

De M. Gustave Rouit, soldat réserviste au 141e de ligne, tué à Avocourt le 23 septembre.

De M. Joseph Borsacchi, soldat au 141e de ligne, tué à l'ennemi le 18 septembre.

De M. Henri Vaysse, cavalier au 13e chasseurs à cheval, tué à Auricourt le 25 août.

De M. Joseph Arduin, adjudant au 3e de ligne, blessé grièvement à l'ennemi et décédé à l'hôpital de Lunéville le 29 août.

De M. Antoine Lagier, soldat au 7e bataillon de chasseurs alpins, tué à la bataille de Chaulnes le 26 septembre.

Nous prenons part au deuil cruel des familles si cruellement éprouvées et les prions d'agréer nos bien vives condoléances.

A la gare Saint-Charles

Un groupe de 19 prisonniers militaires allemands est arrivé hier matin, à 8 h. 30, à la gare de Marseille. Ces prisonniers ont été conduits au fort Saint-Nicolas par la voie ordinaire.

D'autre part, un train sanitaire est passé à la gare Saint-Charles transportant trois cents tirailleurs sénégalais. Particularité curieuse, ces braves tirailleurs n'étaient pas blessés, mais ils ont eu les pieds gelés dans le Nord. Ils ont été évacués sur les divers hôpitaux du littoral.

Citation à l'ordre du jour

Notre concitoyen Henri Colonna a été cité à l'ordre du jour de la brigade le 6 octobre avec la mention suivante :

« Pendant le bombardement de... et sous le feu terrible de la grosse artillerie, le caporal Colonna a pris quatre hommes et est allé dans une maison en flammes retirer des blessés qui, fatalement seraient morts brûlés vifs, faisant en cela preuve de solidarité et de courage, sans tenir compte du danger réel qu'il courait. — Signé : POURRAT. »

Toutes nos félicitations.

Les secours de lait du Comité de la Presse

Le Comité d'assistance de la Presse a décidé de procéder à une nouvelle distribution de secours de lait.

Cette distribution aura lieu au siège du Comité, rue Paradis, 52, aux jours et heures indiqués ci-après :

Lettres A, B et C : le mardi 1er décembre, le mercredi 2 et le jeudi 3, le matin, de 10 h. à midi.

Lettres D, E, F, G : le vendredi 4 décembre et le samedi 5 décembre, le matin, de 10 h. à midi.

Lettres H, I, J, K, L, M, N, O, P : le lundi 7 décembre, le mardi 8 décembre, le mercredi 9 décembre, le matin, de 10 h. à midi.

Lettres Q, R, S, T, U, V, X, Y, Z : le jeudi 10 décembre, le vendredi 11 décembre, le matin, de 10 h. à midi.

Pourront seules prendre part à cette distribution les mères de famille dont l'enfant a moins d'un an, femmes de mobilisés touchant de l'Etat une allocation inférieure à 2 fr. 50, ne recevant aucun secours de lait par ailleurs (Bureau de Bienfaisance, etc.) et qui auront fait parvenir au siège du Comité, 52, rue Paradis, *avant samedi soir 28 novembre* (dernier délai) une demande régulière accompagnée d'un extrait de l'acte de naissance de l'enfant pour celles qui ne l'ont déjà fait. La production du livret de famille et de la feuille d'allocation de l'Etat sera rigoureusement exigée. Aucun paiement ne sera effectué sans la production de ces deux pièces.

Colis postaux aux prisonniers de guerre

La Compagnie P.-L.-M. informe le public que les colis postaux à l'adresse des prisonniers (français ou alliés) à l'étranger sont expédiés *gratuitement* ; les expéditeurs n'ont qu'à payer le droit de timbre de 0 fr. 10 par bulletin, revenant à l'Etat français.

Afin d'accélérer le transport, les colis peuvent être remis aux gares de départ directement à l'adresse des prisonniers eux-mêmes, au lieu d'être adressés à des intermédiaires.

Les colis postaux expédiés par les prisonniers à l'étranger sont également transportés *gratuitement* ; il n'est perçu à la livraison en France que le droit de timbre de 0 fr. 10 par bulletin et, éventuellement, le montant des droits de douane et d'octroi.

Les militaires blessés en promenade

C'est par un temps superbe qu'a eu lieu, hier, la promenade des blessés appartenant aux hôpitaux des Petites Sœurs des Pauvres du chemin des Chartreux et de la Visitation de la Blancarde, organisée par le Syndicat de Provence.

Une motrice avec remorque de la Compagnie des Tramways avait été mise à leur disposition, et partout sur le parcours, aussi bien au Palais Longchamp qu'à Notre-Dame de la Garde et dans les rues de la ville, la population n'a cessé de leur prodiguer ses témoignages de sympathie.

A 5 heures, les soldats convalescents regagnaient leurs hôpitaux, heureux d'avoir pu visiter Marseille, ses monuments et ses promenades.

Le linge du prisonnier

Le Comité remercie vivement les ouvrières de la Maison Hubert De Vautier, du boulevard National, qui ont fait cette semaine un versement de 40 francs, au profit de l'œuvre.

On aurait grand besoin de serviettes, tricots, chaussettes. Le Comité fait un pressant appel à notre population, afin que ces objets lui soient apportés en grande quantité.

Nous sommes sûrs que cet appel sera entendu.

Le siège du Comité est 66, rue Sainte.

Dons et secours

M. le préfet a reçu, hier, les dons et secours dont l'énumération suit :

MM. Francis et Fernand Barry, courtiers maritimes, 14, rue Beauvau (réfugiés), 1.000 fr. ; Etienne B. (blessés militaires), 100 fr. ; Club des Alpinistes Marseillais (familles nécessiteuses), 50 fr. ; Lebel, président du Syndicat, a versé, au nom des commissaires de la marine marchande, 105 fr. ; Mme Moisello, directrice de l'école de filles de Gréasque, a envoyé 10 paquets pour le XVe corps et divers effets pour les réfugiés ; Mme Audran, directrice de l'école de filles, rue Friedland, au nom des élèves de l'école (3e envoi) : 13 paquets de linge et vêtements divers (réfugiés français et belges) ; Mme la directrice de l'école de la Madrague-de-la-Ville : objets destinés aux militaires ; les écoles de Saint-Julien (vêtements pour les réfugiés).

Le maire de Marseille a reçu pour les blessés de : Mme Frèze, produit de la vente de plastrons et passe-montagne au profit des blessés et des convalescents militaires chez Bonnier et Caro, merciers, rue de Rome, 71, et au Bon Pasteur, mercier, rue de Rome, 43, deuxième versement, 10 fr. ; Mme Raynouard, 8 cache-nez.

A l'Ouvroir du Cercle Sébastopol

La soirée de bienfaisance donnée par l'Artistic-Cinéma, au bénéfice de l'Ouvroir, fut, sous le rapport artistique, la réalisation magnifique d'un programme à la fois somptueux et populaire. Au point de vue financier, une simple constatation en dira plus que tous les comptes rendus ; depuis la veille, il ne restait même plus aux retardataires la maigre ressource d'un strapontin.

Un succès aussi inattendu, c'est un peu plus de bien-être pour nos chers soldats, ce sont des vêtements chauds, avec en plus quelques-unes de ces gâteries féminines qui vont tout droit au cœur des hommes. Mais ce sera aussi la gloire et l'orgueil de tous ceux — artistes ou organisateurs — qui apportèrent spontanément à cette fête leur précieux concours : M. et Mme Silvain, dont le prestigieux talent nous procura de bien douces émotions, mais leur valut en retour les acclamations délirantes d'un public ému et charmé ; M. Boulle, qui nous prouva qu'on peut être président du Comité de Secours aux Artistes, sans cesser pour cela d'être soi-même un artiste délicieux et applaudi ; MM. Reynaud et Eschole, enfin, les éminents directeurs de l'Artistic-Cinéma, qui mirent généreusement à la disposition du Comité, non seulement la salle, mais encore leur personnel et jusqu'à ces films merveilleux dont la réputation n'est plus à faire.

A tous et à toutes, sans en excepter le public, qui s'écrasa stoïquement, pendant trois heures, dans une salle pleine à éclater, les Dames de l'Ouvroir disent du fond de leur âme reconnaissante : Merci pour nos héroïques soldats, merci pour la France !

Les lits de la Société de secours aux blessés

La Société de secours aux blessés militaires adresse ses remerciments aux nouveaux fondateurs de lits dans ses hôpitaux et elle fait des vœux pour que leur généreux exemple trouve encore des imitateurs :

M. Hubert de Vautier et fils, Mlle Léonie Bernabo, 5 lits ; Mlle Guinard et ses élèves, les fonctionnaires du Lycée de Marseille, M. Max Klein, la Société des Anciens Sous-Officiers, Caporaux et Brigadiers (n° 273), Mme veuve C. Caussemille, M. Jules Cantini, 2 lits ; M. Lucien Bernard, les infirmières de la Maison d'Accueil, M. J.-J. Francou, M. et Mme Alfred Raynaud, Cercle des Boulomanes, 2 Anonymes, les officiers du 15e groupe spécial à Tatahouine, sergent Beauchamps, M. V. Ferrat, M. Eliézer Bensimon, Mme Eliézer Bensimon, M. Alfred Bensimon, M. Gilbert Bensimon, Mlle R. Stora, Mme F. Baret, Mme Delouche, les infirmières du pavillon des isolés à l'hôpital auxiliaire n° 2, famille Chaubet, M. A. Bouès, Mme C. Bertrand et les souscripteurs réunis par elle (2e fondation), l'Ordre des Avocats, les élèves du grand lycée (Sou du Lycéen), M. Prosper Tellène, lieutenant-Gailleur, docteur Marcorelles, chacun un lit.

Les vêtements chauds aux petits enfants

Il est rappelé aux familles françaises du 4e canton que les inscriptions, pour vêtements chauds à distribuer aux enfants de moins de 7 ans, seront terminées ce soir.

Se présenter au siège, 2, Grand-Chemin d'Aix, de 6 à 7 heures, avec le livret de famille ou autres pièces justifiant le nombre, l'âge et le sexe des enfants. — Le secrétaire, *Em. Triaire.*

UN VOL A LA COMPAGNIE P.-L.-M.

18.000 francs disparaissent... Mystère !

Le conducteur du train chargé de les transporter d'Arles à Marseille, est accusé de les avoir dérobés

Le 23 octobre dernier, le facteur du P.-L.-M. Joubert, attaché à la gare d'Arles, recevait l'ordre de remettre au train de Marseille une somme de 18,000 francs en billets de banque enfermée dans deux sacs de toile scellés. Quand le train passa en gare d'Arles, Joubert s'acquitta de sa mission ; il remit les deux sacs au conducteur-chef Auguste Petit, qui, selon l'usage administratif, donna décharge de la somme en apposant sa signature sur un registre spécial dit d'émargement des valeurs.

Le train partit et la gare d'Arles ne s'occupa plus de cet envoi régulièrement effectué. Mais la direction de Marseille ne rentra pas en possession des 18,000 francs, destinés à réapprovisionner ses caisses. Qu'était devenue cette somme ?

Une enquête discrète fut entreprise par M. Longepierre, inspecteur de la Compagnie, mais cette enquête, de même que les recherches, demeura infructueuse.

Interrogé, le facteur Joubert déclara avoir régulièrement remis les sacs au conducteur Petit, ainsi qu'en témoignait la signature de ce dernier apposée sur le registre. Mais, questionné à son tour, Petit nia catégoriquement avoir reçu les sacs, prétendant que la signature du registre était une signature contrefaite. En présence de ces déclarations contradictoires, la Compagnie P.-L.-M. saisit de l'affaire le Parquet de Marseille, et M. Marcy, juge d'instruction, chargea la brigade mobile de tirer au clair cette étrange disparition.

En possession du registre d'émargement où Petit avait signé, M. Martin, commissaire de la police mobile, releva que cette signature n'avait pas été faite avec de l'encre communicative, ainsi qu'il est d'usage dans les trains, mais avec de l'encre noire ordinaire ; or, le même jour, le conducteur Petit avait signé d'autres pièces avec la même encre.

Ayant en main cette preuve, le commissaire Martin interrogea Petit à son domicile à Marseille. Après maintes hésitations, le conducteur-chef finit par avouer qu'en effet, il avait bien reçu les 18.000 francs des mains du facteur Joubert, en gare d'Arles, mais qu'il avait déposé les sacs dans le coffre du fourgon, ayant ensuite complètement oublié ce dépôt.

Cet étrange oubli touchant une somme aussi importante a paru suspect au juge d'instruction qui fit mettre en état d'arrestation Auguste Petit.

Il convient de dire toutefois qu'aucune preuve certaine ne permet de croire que Petit s'est approprié la somme disparue, encore que les apparences militent contre lui. Auguste Petit, en effet, s'est toujours montré bon fonctionnaire, il est marié, et des héritages successifs l'ont rendu possesseur d'une certaine fortune. On se demande pourquoi, si Petit n'est pas l'auteur du vol, il a commencé par nier avoir reçu les 18.000 fr., au risque de faire accuser le facteur Joubert qui lui, avait reçu la somme devant témoins. La seule explication est la suivante, qui est celle de la police : En avouant avoir reçu les 18.000 francs disparus, Petit, non seulement tombait sous le coup d'une mesure disciplinaire, mais se trouvait dans l'obligation de rembourser la somme sur ses ressources personnelles.

Il se peut donc, qu'ayant véritablement, comme il l'affirme, oublié le dépôt dans le fourgon dont la porte ne fut pas fermée, il ait été victime d'un vol de la part d'audacieux individus connaissant la présence des précieux sacs dans le fourgon du train.

Quoi qu'il en soit, Auguste Petit sera maintenu à la disposition de la justice jusqu'à ce que l'instruction qui se poursuit ait permis d'élucider cette mystérieuse affaire. — N.

Les pillards allemands

Toute une ambulance en Conseil de guerre

Paris, 24 Novembre.

Le Conseil de guerre juge aujourd'hui 51 Allemands, 42 hommes et 9 femmes, qui composaient une ambulance prise à Noslains, près Péronne, le 15 septembre, et qui sont accusés de vol.

Ils furent faits prisonniers au moment de la réoccupation de Péronne par les troupes françaises. On trouva dans leur valise et dans leurs malles une grande quantité d'objets, d'étoffe, du linge et des bijoux volés aux habitants.

Voici les noms des inculpés, possesseurs d'objets d'une certaine valeur :

Docteur Rollin, médecin aide-major : 3 statuettes de Tanagra, 1 christ ancien, 1 portemonnaie ;

Docteur Wohlfahrt, médecin aide-major, adjudant-secrétaire près le directeur de l'ambulance : 3 mètres de dentelles de Valenciennes ;

Bahlow, infirmier au service de santé : 2 médailles or, 1 lot de services et de couteaux de table ;

Callier, infirmier : 2 montres et du linge ;

Wilhelm Fischer, infirmier : 2 paires brodequins, 2 paires jambières, des vêtements, 1 outil de vitrier ;

Foth, sous-officier infirmier : 2 médailles or ;

Gollink, infirmier : 1 presse-papier en bronze ancien ;

Des objets de moindre valeur : Montres en argent, appareils photographiques, serviettes, chemises, etc., ont été trouvés dans les bagages des autres infirmiers et des neuf diaconesses.

Les accusés ont prétendu à l'instruction que tous ces objets avaient sans doute été placés par leurs soldats ordonnances dans les bagages, et qu'ils en ignoraient la provenance.

Ils répètent ces déclarations à l'audience qui est levée à six heures et renvoyée à demain.

Les débats occuperont quatre audiences.

DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE

La journée d'hier fut relativement calme

On signale des canonnades intermittentes sur le front et de nouvelles attaques repoussées dans l'Argonne

Bordeaux, 24 Novembre.

Le général de brigade Henrys est promu divisionnaire en remplacement du général de division Virvaire, placé dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

Le général de brigade de Raffignas est placé dans la 2e section de l'état-major général.

Communiqué officiel

Bordeaux, 24 Novembre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Journée relativement calme.

Canonnades intermittentes sur le front.

Quelques attaques dans l'Argonne, toutes repoussées d'ailleurs.

Les fausses nouvelles

Paris, 24 Novembre.

Des nouvelles fausses concernant l'évacuation de certaines villes, ont circulé, hier, dans Paris. L'opinion publique a eu la sagesse de ne pas ajouter foi à ces bruits mensongers.

Le gouvernement militaire de Paris est, d'ailleurs, résolu à sévir avec la dernière rigueur contre ceux qui se livrent à ces manœuvres antifrançaises.

Les navires anglais bombardent Zeebrugge

Amsterdam, 24 Novembre.

Le « Nieuwe Rotterdamsche Courant » publie une dépêche d'Oostburg, du 23 novembre, annonçant que des bâtiments de guerre ont bombardé Zeebrugge, et la côte, par un temps brumeux. Une maison, située près du port, a été incendiée. L'artillerie de la côte répondit, mais elle fût bientôt réduite au silence.

Le paiement des effets de commerce

Bordeaux, 24 Novembre.

Le *Journal Officiel* publiera demain le rapport suivant adressé au président de la République, par les ministres de la Justice, des Finances, du Commerce, de l'Intérieur et des Affaires Etrangères :

Le décret du 27 octobre 1914, qui a institué à titre transitoire, une procédure spéciale pour la présentation des effets de commerce et pour leur recouvrement en justice contre le débiteur principal, a donné lieu, de la part d'un certain nombre de Chambres de Commerce et de groupements commerciaux, qui en approuvent le principe, ainsi que de la part du Syndicat des banquiers de Paris et de la province, à diverses observations.

On a demandé, notamment, que la présentation facultative des effets de commerce fut échelonnée sur plusieurs mois, suivant la date d'échéance primitive de ces effets. On a demandé aussi que, pour l'autorisation d'intenter une action judiciaire, le président du Tribunal de commerce fut substitué au président du Tribunal civil. Le vœu a été exprimé que le débiteur ne pût être appelé en conciliation qu'en vertu d'une permission du juge. Enfin, on voudrait que le débiteur, qui offre de se libérer par des paiements partiels ne put pas être exposé à des poursuites. La question des intérêts moratoires est aussi l'objet de certaines discussions.

Tous ces points méritent d'être examinés avec le plus grand soin, et pour avoir le temps d'en faire une étude attentive, nous vous proposons de suspendre, pendant le mois de décembre, l'application des articles 2 (paragraphes 2 et 3) et 3 (paragraphe 2) du décret du 27 octobre.

Voici le texte du décret signé par le président de la République, et que publiera demain le *Journal officiel* :

Article premier. — L'application des articles 2 (paragraphes 2 et 3) et 3 (paragraphe 2) du décret du 27 octobre 1914, concernant le recouvrement des valeurs négociables, des créances à raison de ventes commerciales ou d'avances sur titres, est suspendue jusqu'au 31 décembre 1914.

Art. 2. — Le présent décret est applicable à l'Algérie et à la Tunisie.

Les officiers de la Marine marchande dans l'armée de terre

Bordeaux, 24 Novembre.

M. Victor Augagneur, ministre de la Marine, vient d'adresser aux autorités maritimes la circulaire suivante :

Le ministre de la guerre est disposé à examiner avec intérêt les demandes formulées par des capitaines au long cours en vue d'être nommés à un grade d'officier dans l'armée de terre. Tout capitaine au long cours désireux de servir dans ces conditions devra adresser au directeur de l'inscription maritime du sous-arrondissement dans lequel il navigue, et où il est inscrit, une demande mentionnant les conditions dans lesquelles il a accompli son service militaire et accompagné : 1. D'un extrait de son acte de naissance ; 2. De son brevet de capitaine au long cours, ou, à défaut, d'un extrait de matricule mentionnant la date de naissance et constatant que le postulant est bien capitaine au long cours ; 3. D'un certificat médical constatant son aptitude au service armé. Les directeurs de l'inscription maritime transmettront ces demandes au ministre de la Guerre, en y mentionnant leur appréciation sur la considération dont jouit le postulant.

Chaque demande fera, au ministère de la Guerre, l'objet d'un examen individuel. Si le ministre de la Guerre juge devoir y donner suite, il demandera au ministre de la Marine d'établir une commission d'enseigne de vaisseau de 1re classe auxiliaire, qui permettra de conférer à l'intéressé, à titre temporaire, le grade correspondant, c'est-à-dire lieutenant de réserve dans l'armée de terre.

Le département de la Guerre notifiera aux intéressés, par l'intermédiaire des directeurs de l'inscription maritime dont ils relèvent, leur nomination, ainsi que leur affectation, ou bien les avisera du rejet de leur demande. Les capitaines, étant ainsi pourvus d'un grade dans l'armée de terre par voie de changement de corps, et non d'engagement, n'auront pas besoin de se faire rayer des matricules de l'inscription maritime.

Le siège de Przemysl

Une ruse autrichienne éventée

Pétrograde, 24 Novembre.

On relate la ruse suivante des Russes à Przemysl :

L'autre jour, les Russes s'aperçurent que les avant-forts de la place forte étaient évacués. Sachant que les Autrichiens sèment souvent des cartouches de dynamite dans les endroits évacués, les Russes chassèrent alors vers les forts une centaine de bœufs, qui furent tous anéantis.

L'Aéro-Club et le roi Albert

Paris, 24 Novembre.

La fête du roi Albert a donné lieu à l'échange des télégrammes suivants :

S. M. le roi Albert, gouvernement royal belge, Le Hâvre :

Infiniment honoré d'avoir été dans le passé associé à la première ascension en ballon du grand roi qui incarne aujourd'hui si admirablement l'héroïsme superbe du peuple belge, l'Aéro-Club de France prie Votre Majesté d'agréer, à l'occasion de sa fête, l'hommage de tous ses membres.

BESANÇON, *secrétaire général de l'Aéro-Club.*

Officiel. Grand quartier général belge :

M. Besançon, secrétaire général de l'Aéro-Club, Paris :

Je suis très touché et reconnaissant des vœux et de la sympathie que vous m'exprimez au nom de l'Aéro-Club, dont les membres ont donné tant de preuves de vaillance.

ALBERT.

Avant la guerre, les Allemands avaient coupé le câble de la Jamaïque

Londres, 24 Novembre.

Le gouverneur de la Jamaïque annonce que le câble a été coupé par les Allemands avant que la guerre eut éclaté.

La rupture a d'abord été attribuée au tremblement de terre du 3 août.

Le capitaine du navire câblier constate que le câble a été certainement coupé.

La clémence des Allemands

Paris, 24 Novembre.

Les journaux suisses reproduisent la note suivante de l'organe semi-officiel de la chancellerie impériale :

Berlin, 20 novembre. — (Wolff). — La Gazette de l'Allemagne du Nord *écrit : « Par suite de l'émotion provoquée par le sort de nos compatriotes retenus prisonniers à l'étranger, quelques journaux isolés ont réclamé la mort* (sic *d'ennemis prisonniers en Allemagne, par exemple celle du fils de M. Delcassé, ou celle du frère de sir Ed. Grey si la situation faite aux prisonniers allemands à l'étranger ne s'améliore pas rapidement.*

L'émotion justifiée pourrait excuser un pareil langage, mais la guerre est faite contre la force publique des Etats ennemis, et non contre des individus appartenant à un pays ennemi. Le commandement chrétien : « Aimez vos ennemis » doit être observé, aussi pour les combattants ennemis dès qu'ils ont été blessés ou faits prisonniers. C'est ainsi qu'agissent nos braves soldats, nos médecins infatigables, et les charitables sœurs de la Croix-Rouge, et c'est là l'esprit du peuple allemand. Il ne sera pas modifié du fait que quelques étrangers, tombés entre nos mains sont des frères ou des fils d'hommes d'Etat ennemis. »

Ils veulent bien ne pas tuer ceux de nos prisonniers qu'ils retiennent en Allemagne ! Et le monde n'admirerait pas cette rare clémence, cette supérieure magnanimité.

Ils croient, malgré tout, à la victoire finale

Stockholm, 24 Novembre.

Une section de l'Association pangermaniste « Alldeutscher Verband » a tenu récemment un grand meeting à Hambourg. Trois des orateurs ont insisté sur le fait que la guerre serait plus longue qu'on ne l'avait pensé tout d'abord et qu'on ne pouvait espérer signer la paix à la Noël.

Le professeur d'histoire M. Bucholz, de l'Université de Posen, a exposé en un long discours les raisons de croire en la victoire finale des armées allemandes. Nous espérons, a-t-il dit en concluant, que lorsque le moment de signer la paix sera venu, nos diplomates poseront des conditions qui correspondent au calibre de nos mortiers de 420. (Applaudissements).

L'assemblée vota ensuite un ordre du jour demandant au gouvernement de prendre des mesures très rigoureuses à l'égard des prisonniers de guerre.

La mort d'une brute teutonne

Bâle, 24 Novembre.

On annonce la mort du général allemand Stenger, qui avait donné l'ordre de tuer tous les blessés prisonniers.

L'ordre est donné d'économiser les munitions

Copenhague, 24 Novembre.

Des informations parvenues ici il résulte que l'état-major allemand a recommandé la plus grande économie en ce qui concerne l'usage des munitions, car celles-ci ne seraient pas abondantes, et des quantités considérables ont été prises par les Russes en Prusse orientale.

La Bulgarie a maintenant 300.000 hommes sous les armes

Rome, 24 Novembre.

On télégraphie de Sofia au « Mattino » que la Bulgarie vient encore d'appeler sous les drapeaux 100.000 hommes appartenant à toutes les classes et exclus du service militaire pour diverses raisons.

La Bulgarie a actuellement sous les armes 300.000 hommes.

La réception des charbons dans les ports maritimes

Bordeaux, 24 Novembre.

Afin de faciliter la réception des charbons dans les ports maritimes, et leur transport vers l'intérieur, les services publics, les industriels et les négociants importateurs sont priés de faire connaître, soit au service du port d'importation, soit au ministère des Travaux Publics, direction de la navigation, les quantités de charbons qu'ils doivent faire venir et le délai dans lequel s'effectueront les arrivages. Ils éviteront ainsi les retards qui se produisent dans le cas d'arrivée imprévue des chargements.

Le Canada pourra envoyer 108.000 hommes sur le front

Bordeaux, 24 Novembre.

L'ambassade d'Angleterre a reçu du ministère des Affaires étrangères de Londres le télégramme suivant, en date du 24 novembre :

Le premier ministre du Canada a publié un mémorandum concernant l'envoi successif de troupes en Grande-Bretagne, et l'élévation à 58.000 hommes de l'effectif de 48.000 hommes actuellement sous les armes au Canada.

Le total des forces militaires du Canada est, en ce moment, de 91.000 hommes. Quand le deuxième contingent ira sur le front, le troisième contingent prendra sa place, ce qui fera un total de 108.000 hommes.

La situation dans le Trentin

Venise, 24 Novembre.

Un grand nombre de soldats blessés venant de Galicie et de Serbie arrivent chaque jour dans le Trentin. Ils font des récits effrayants de leurs souffrances et dépeignent les combats auxquels ils ont pris part comme de véritables carnages.

Les Autrichiens, disent-ils, sont décimés par les balles et la maladie. Ils se plaignent que les médecins de l'armée allemande, qui ont complètement remplacé les Autrichiens pour les soins à donner aux soldats du Trentin, les renvoient sur le front à peine à demi guéris.

On exige de la plupart des recrues de la nouvelle levée du landsturm qu'elles pourvoient elles-mêmes à leur équipement. Ce qui indique que le gouvernement n'est pas en mesure de leur trouver des vêtements. Beaucoup ne reçoivent qu'une casquette militaire. Une grande détresse sévit parmi les troupes en campagne. On ne leur sert que de maigres rations et elles sont forcées de se nourrir en grande partie de navets et de betteraves crus.

Au Mexique

New-York, 24 Novembre.

Les troupes d'occupation au Mexique ont commencé à se rembarquer pour les Etats-Unis.

LE VOYAGE DU SULTAN DU MAROC

Pau, 24 Novembre.

Le sultan Abd-el-Aziz a quitté Pau, où il séjournait depuis le début d'octobre. Il arrivera aujourd'hui à Mont-de-Marsan et sera demain à Arcachon.

REMERCIEMENTS (La Seyne)

La famille Souche ainsi que Mme Félicie Giordano remercient leurs amis et connaissances des témoignages de sympathie qu'ils ont reçu à l'occasion du décès de leur fils chéri et fiancé bien-aimé

SOUCHE Darius,

du 163e d'infanterie, tombé au champ d'honneur le 3 septembre à Saint-Benoît (Vosges).

AVIS DE DECES

M. Henri Anastay, pharmacien ; Mme Camille Anastay ; Mme Henriette Anastay ; Mme Micheline Anastay ; M. Emile Anastay ; Mme veuve Daniel Guieu ; Mme veuve Décugis (d'Hyères) ; M. et Mme Félix Capon et leur fils ; Mme et M. Adolphe Heyraud, pharmacien à Aubagne, et leurs enfants ; M. Frantz Marchal, pharmacien à Mazagan (Maroc) ; Mme Isabelle Marchal ; M. Georges Décugis ; M. Henri Décugis ; M. Auguste Anastay et sa famille (d'Avignon) ; les familles Marius Cayol, Lagache, Besson, Chateauminois, Roques, Beguery, Cayol, Boglioli ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Mme Isabelle ANASTAY, née CAPON,** leur épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et alliée, décédée le 23 novembre 1914 à l'âge de 46 ans munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui mercredi, à 10 heures du matin, Vallon de l'Oriol, 213, villa Ysa. Il n'y a pas de lettres de faire-part.

Mme Ghiglione-Mutscher ; MM. Charles et Henri Ghiglione ; Mme Marie-Claire Ghiglione ; M. et Mme B. Ghiglione-Farizond et leur fils ; Mme veuve E. Ghiglione-Lothe et son fils ; Mme veuve J. Mutscher ; Mme M. Mutscher ; M. et Mme H. Mutscher ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **M. Marius GHIGLIONE dit GILION,** artiste lyrique, leur époux, père, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, décédé le 24 novembre, muni des Sacrements de l'Eglise. Un avis ultérieur fera connaître le jour et l'heure des obsèques. Pour la signature, 11, rue Venture.

Les membres de l'**Amicale des Employés et similaires de la Société du Gaz et de l'Electricité** ont la douleur de faire part du décès de leur regretté collègue, **M. Jean-Joseph NICOLINI,** membre actif, mort au champ d'honneur, à Séraucourt (Meuse), le 7 septembre 1914.

Les Vétérans de la 9e Section sont invités à assister aux obsèques du camarade **BERNUS,** à la Conception, à 4 heures du soir.

Les Vétérans de la 9e Section sont invités à assister aux obsèques du camarade **BRIAND,** rue Milly, 39, à 10 heures du matin.

Les parents, amis et connaissances des familles Séguin, Nougaret, Polge et Genoyer, sont informés que le convoi funèbre de **M. Aimé SEGUIN** aura lieu aujourd'hui à 2 heures du soir, 11, place de la Joliette.

MM. les membres de l'**Association Coopérative des Débitants de Boissons Gazeuses,** et MM. les membres de la **Chambre Syndicale des Débitants des Bouches-du-Rhône** sont invités à assister aux obsèques de leur regretté collègue, **M. Aimé SEGUIN,** qui auront lieu le mercredi 25 du courant à 2 heures du soir, place de la Joliette, 11.

MM. les membres de l'**Association Coopérative des Débitants de Boissons Gazeuzes,** et MM. les membres de la **Chambre Syndicale des Débitants des Bouches-du-Rhône** sont invités à assister aux obsèques de leur regretté collègue, **M. Louis LEPRA,** qui auront lieu mercredi 25 du courant à 3 h. 30 du soir, rue Paysonnel, 40.

Lettres de Soldats

Notre excellent ami, M. G. Coulondre, ancien député de Vaucluse, capitaine d'artillerie, nous adresse du front où il se trouve depuis le commencement des hostilités, l'intéressante lettre qui suit :

Le 17 Novembre 1914.

Mon cher directeur,

Ainsi que vous le savez depuis longtemps, je suis parti le premier jour de la mobilisation et j'ai été appelé au commandement de la 11e batterie de réserve du 38e régiment d'artillerie, batterie que j'ai organisée à Nîmes et à Nice, et qui est allée ultérieurement en première ligne de bataille. Depuis de longues semaines vécues sur le front, j'ai pu faire de nombreuses observations et constatations toutes à l'avantage de notre organisation militaire, de la vaillance et de l'endurance de nos troupes et de la capacité professionnelle des chefs de nos unités et de nos armées. Il m'est agréable de vous en faire part en envoyant à un excellent ami une affectueuse poignée de mains et en vous donnant de mes excellentes nouvelles. Je ne vous parlerai que peu de mon humble personne, sachant combien le moi est profondément haïssable. Comme tant d'autres, je fais au jour le jour vaillamment mon devoir, et je défends passionnément notre France adorée. Le lendemain du jour où j'étais arrivé sur le front du Centre, non loin de Reims, je revenais d'une mission délicate et particulièrement dangereuse pour réglage du tir de ma batterie sur les tranchées allemandes ; je me félicitais de retourner sans encombres, lorsqu'à quelques centaines de mètres de nos abris provisoires j'ai été enveloppé d'une salve de six obus allemands ; cinq d'entre eux ont éclaté fusants tout autour de moi, brisant les branches du bois que je traversais à ce moment-là ; le sixième a éclaté en terre à moins de trois mètres de moi ; au milieu d'un infernal vacarme j'ai été projeté, couvert de terre et de débris de bois, enveloppé d'une intense et âcre fumée noire. Je me suis relevé et revenu de mon ahurissement, j'ai constaté que par un providentiel bonheur je n'avais même pas une simple égratignure. Dans le trou béant à mes pieds et creusé par l'explosion de cette mémorable marmite ou crapouillot (c'est ainsi qu'on dénomme les obus allemands), j'ai aperçu planté en terre un gros morceau du culot ; je l'ai précieusement rapporté. Si je revois un jour notre chère Marseille, et si je retrouve mon cabinet d'instruction, ce morceau, inoubliable souvenir, me servira de presse-papier. Quand on a reçu le baptême du feu, on n'est plus le même homme ! On est fait à la musique stridente des obus qui passent et vont au loin ou tombent tout autour. On vit au jour le jour, je dirai même d'heure à heure, sans souci du lendemain, sans préoccupation de l'avenir. Etrange et suggestive existence ! On se bat jour et nuit, à des intervalles plus ou moins éloignés. L'heure calme est suivie d'heures de canonnades effroyables et d'intenses fusillades. Puis tout se tait : On se retrouve, on se serre la main, on se félicite une fois de plus d'en être sorti indemne. Et le lendemain est fait, comme la veille, d'impressions multiples, d'émotions et parfois d'angoisses. Cette vie a un charme indicible, on finit par l'aimer, presque la désirer.

Notre rôle est de répondre à l'artillerie ennemie et de chercher à la réduire au silence. En réalité, pour la protection des tranchées et des fantassins qu'elles renferment. La guerre nouvelle est, en effet, pleine d'imprévus et de nouveautés. Elle ne ressemble en rien aux batailles fameuses dont jadis nous lisions avidement la description sur les bancs du lycée, c'est la lutte sur un front immense avec des lignes infinies de tranchées, et les batailles durent des jours, quand elles ne durent pas des semaines. L'artillerie est massée en arrière des tranchées à quelques centaines de mètres. Les tranchées françaises et allemandes sont chacune sur plusieurs rangées (premières lignes et réservées). Les tranchées avancées françaises et allemandes sont parfois à cent ou deux cents mètres à peine l'une de l'autre. On s'entend de l'une à l'autre ; on s'adresse même toutes sortes d'aménités en un style que la décence ne me permet pas de reproduire ici. Cela fait passer le temps et amuse nos fantassins. Dès que d'un côté ou de l'autre un homme veut sortir le nez d'une tranchée, de l'autre côté éclate une fusillade nourrie. On peut croire à une offensive violente. Il n'en est rien. On a joué une bonne farce aux voisins en les obligeant à tirailler à tout vent. Et le temps passe ainsi jusqu'au jour de l'attaque sérieuse, et où on va essayer de prendre la tranchée ennemie. Le canon se met aussi de la partie. Il protège ses tranchées, et les fantassins ennemis qui s'étaient aventurés à se montrer pour une attaque, ont tôt fait de s'engouffrer dans leurs abris, et de se tenir coi.

Qui n'a vu, de ses yeux vu, cette vie des tranchées, ne peut s'en faire une idée ! Vie d'endurance, d'abnégation, où on est le plus souvent en butte à toutes les intempéries, où on ne peut circuler que couchés, parfois à plat ventre, si on ne veut s'exposer à une grêle de balles, où il faut veiller à toute heure du jour et de la nuit. Depuis que je la connais, j'aime encore plus nos braves fantassins : de tout mon cœur je les défends et je les protège, et je leur donne sans réserve toute mon admiration.

Non seulement la vaillance et l'endurance de toutes nos troupes est au-dessus de tous éloges, mais ce qui est plus caractéristique et remarquable à mes yeux est leur entrain, leur gaieté. Dans les moments les plus critiques, la bonne humeur française reprend toujours ses droits. On plaisante, on rit de tout. Je voudrais bien que ceux qui, tant de fois jadis, à l'étranger, ont médit de la légèreté et de la rieuse insouciance des Français, viennent un peu sur notre front ; ils verraient que cette bonne humeur, faite du mépris de la mort, est encore du meilleur aloi, et qu'en tout cas elle est l'inséparable compagne du courage, de la vaillance et des traits d'héroïsme.

Certes, si à certaines heures ripostant coup par coup aux coups de l'ennemi, nous restons blottis dans nos abris, tandis que les grosses marmites pleuvent autour de nous et font des trous immenses où on ensevelirait un cheval, à d'autres heures nos hommes sont en liesse et nous avons aussi nos music-halls et nos concerts. Tout récemment, à la nouvelle de la grande victoire russe, après avoir prévenu nos fantassins dans les tranchées, j'ai fait mettre nos hommes sur une même ligne ; même étaient venus se joindre les artilleurs d'une batterie voisine, près de quinze cents hommes en tout. J'ai fait tirer six salves, après chacune d'elles, les hommes poussaient des hourrahs frénétiques et poussaient les cris de : « Vive la France ! Vive la Russie ! » Nos fantassins répondaient chaque fois par une colossale fusillade, et par les mêmes cris les Boches épouvantés, croyant à une attaque, hurlaient en sortant sur leurs tranchées. Ah ! ce qu'on a ri et quelle pinte de bon sang on s'est fait ! Chacun à sa manière, chacun à sa façon. Notre chant d'allégresse à nous n'est pas un criminel hommage rendu « à la poudre sèche et au glaive aiguisé » du triste Dieu des Boches, il est le cri d'indignation suprême au nom du Droit méconnu et de l'Humanité violée contre la barbarie renaissante et le banditisme éhonté, il est le chant glorieux du devoir à genoux devant l'image de la grande Patrie.

Je ne vous parlerai pas de la mobilisation ; vous savez comme moi qu'elle s'est accomplie dans les meilleures et les plus heureuses conditions. Depuis lors, les choses ont marché de merveilleuse façon, et nos troupes sont nourries et ravitaillées de telle sorte qu'on en est vraiment surpris et que cela dépasse tout ce qu'on pouvait espérer. Soupe excellente et chaude, viande fraîche et en abondance, légumes, soit riz, soit pommes de terre, soit carottes, et pour dessert alternativement du fromage, ou du chocolat, ou de la confiture. Aussi, depuis que je suis sur le front, n'ai-je pas eu, pour ainsi dire, un homme malade grâce à cet ordinaire que vient compléter un quart ou un demi de vin par jour, et chaque matin un petit verre d'eau-de-vie.

Oui, le cœur plein d'un ardent patriotisme, le ventre bien garni et la pensée sans cesse tournée vers le triomphe final, voilà bien notre petit soldat français. Et pour moi qui, depuis quatre mois bientôt, les voit à l'œuvre jour et nuit, je dis qu'avec de semblables troupes et pour une si noble cause la France est invincible.

Bien à vous, cher ami, et à bientôt, espérons-le !

G. Coulondre.

Ajoutons que M. Coulondre, qui avait été affecté, à la mobilisation, au Conseil de guerre permanent de Marseille, a voulu rester dans le service actif pour aller au feu.

Chronique Locale

Nous apprenons avec peine que M. Louis Gozzi, chef de cabinet du préfet des Bouches-du-Rhône, a été blessé le 16 novembre 1914 à Ypres (Belgique), d'une balle qui lui a traversé l'annulaire de la main droite. Il est soigné pour cette blessure peu grave au Grand Casino de Trouville (Calvados). Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Nous avons appris avec regret le décès de Mme Isabelle Anastay, née Capon, femme du directeur-propriétaire de la grande pharmacie de la rue de l'Arbre. Dans cette douloureuse circonstance, nous adressons à M. Anastay et à sa famille nos condoléances les plus sincères et les plus sympathiques. Les obsèques auront lieu ce matin, à 10 heures, villa Ysa, Vallon de l'Oriol, 213.

La P.-L.-M. et la ligne de Salon à Aix. — Depuis le début de la mobilisation, un seul train existe entre Salon et Aix. Il part d'Aix à 9 h. 42, arrive à Salon à 11 h. 32 pour en repartir à 16 h. 05 et arriver à Aix à 17 h. 40.

Cet horaire, commode pour les Aixois, ne l'est nullement pour les habitants des localités desservies par la ligne. En effet, ceux-ci, lorsqu'ils ont affaire à Aix, sont obligés de partir la veille et revenir le surlendemain.

Au moment où la Compagnie P.-L.-M. vient, à partir du 14 novembre, d'augmenter le nombre de ses trains entre Marseille et Lyon, ne pourrait-elle pas mettre un train de plus sur la ligne de Salon à Aix ? Ce train supplémentaire pourrait être établi sans toucher à l'horaire du train de mobilisation existant, et cela sans augmentation de personnel ni de matériel. Il pourrait, en effet, comme autrefois, partir de Salon à 7 heures du matin, arriver à Aix à 8 h. 30, et en repartir à 9 h. 42 en suivant son horaire actuel jusqu'à son retour le soir à Aix à 17 h. 40, mais au lieu de coucher à Aix, il en repartirait, comme autrefois, à 18 h. 30 et serait à Salon à 20 heures, pour en repartir le lendemain matin.

Comme on le voit, cette combinaison créerait le train supplémentaire désiré de Salon à Aix le matin avec retour à Salon le soir, en utilisant le personnel et le matériel roulant employés pour l'horaire de mobilisation actuellement en vigueur, lequel horaire est notoirement insuffisant pour satisfaire aux besoins des populations desservies par la ligne de Salon à Aix.

Pour le « Linge du Prisonnier ». — M. Méric, l'aimable directeur du « Joliette-Cinéma », rue de Forbin, 36, organise pour samedi prochain une grande soirée de bienfaisance au profit de l'œuvre humanitaire et patriotique du « Linge du Prisonnier ». Un programme des plus intéressants a été déjà arrêté ; nous en donnerons ultérieurement la composition. En outre, M. Méric s'est assuré du précieux concours de MM. Romolo Martini, ténor italien ; Augé, le réputé comique ; Martel ; Jean Flor, le fin diseur, et Jean Signoret, des théâtres parisiens. Un orchestre d'élite complètera ce programme des plus attrayants qui attirera un public nombreux dans la coquette salle du « Joliette-Cinéma », mise si obligeamment à la disposition du Comité du « Linge du Prisonnier ».

La Société du gaz et de l'électricité de Marseille a l'honneur d'informer les porteurs de ses obligations que l'accord intervenu entre la Compagnie des agents de change et la Banque de France devant permettre le retrait d'une partie des placements employés en reports avant l'état de guerre, le coupon d'octobre sera mis en paiement au Crédit Lyonnais le 1er décembre prochain.

Conférence au personnel enseignant. — M. Sacoman, professeur de philosophie au lycée, fera jeudi, 26 novembre, à 9 heures et demie du matin, dans la salle habituelle du lycée de jeunes filles de la rue Montgrand (amphithéâtre de physique, entrée par la rue Arményj), une conférence aux instituteurs et institutrices sur : « L'Humanité ».

La maison **Paris-Marseille** informe sa nombreuse clientèle que malgré les événements actuels l'assortiment de ses nombreux rayons étant dès maintenant assuré, la vente est reprise et continuera comme par le passé.

Mauvais soldat et mauvais citoyens. — Le tribunal correctionnel a rendu, hier, son jugement dans une affaire qui, en raison des circonstances actuelles, mérite d'être relatée. Voici les faits : Le caporal mobilisé Louis Lapelouse, préposé au service des subsistances, avait reçu la mission, ces mois derniers, de surveiller le transport des viandes sortant de l'abattoir pour être dirigées sur l'entrepôt frigorifique de la rue de la Taulière. Or, chemin faisant, le caporal avait pris la douce habitude de laisser les deux charretiers, Emile Calès et Giovanni Longinotti, prélever des quartiers de viande qu'ils s'appropriaient. Ce fait fut heureusement signalé et un beau dimanche, le 20 octobre dernier, le fameux et peu recommandable trio, après une filature savante, fut pris la main dans le sac.

Inutile de dire qu'à l'audience correctionnelle, en dépit des dépositions très nettes des témoins, chacun des trois inculpés se défendit d'avoir fait œuvre de mauvais soldat et de mauvais citoyens. Ce n'a pas été l'avis du tribunal, présidé par M. Valensi, qui a infligé au caporal Louis Lapelouse 1 an de prison, aux charretiers Emile Calès et Giovanni Longinotti 6 mois de la même peine.

Grave chute dans un escalier. — Un accident qui a eu des suites graves s'est produit au cours de la nuit d'avant-hier dans une maison en construction rue Breteuil. Le journalier Pierre Mussoli, âgé de 50 ans, demeurant rue Tilsit, 81, qui remplissait les fonctions de gardien de nuit, faisait une tournée dans l'immeuble. Il perdit pied soudain, tomba et se fractura le bras gauche. Il put se rendre dans une pharmacie voisine où on lui donna les premiers soins, puis le commissaire de police de service à la Permanence le fit admettre à la Conception.

Renversée par une automobile. — Mme Joséphine Tos, 74 ans, demeurant au quartier Saint-Louis, traversait la chaussée de la route avant-hier soir, vers 2 heures. Arriva une automobile conduite par M. Edouard Kliser, demeurant à Paris. Mme Tos ne put éviter la voiture qui la heurta et la renversa. On releva la pauvre femme avec des contusions assez nombreuses qui furent soignées par le docteur Angelvin. Après quoi, on la ramena à son domicile. Une enquête a été ouverte au XXVe arrondissement de police sur cet accident fâcheux, surtout étant donné l'âge de la victime.

Livret de famille trouvé. — M. Musetta, marchand de chaussures, 102, chemin d'Aix, a trouvé un livret de famille au nom de Creuzot, qu'il a déposé au commissariat de police du IXe arrondissement.

On a arrêté... — Le navigateur Antoine Pantolacci, 20 ans, pour insoumission.

Le meunier Lupetti Amerigo, 23 ans, demeurant rue Longue-des-Capucins, 92, qui a contrevenu à un arrêté d'expulsion pris contre lui.

Pierre Couquet, coiffeur à Mazargues, a été écroué à la disposition du Parquet.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Avis de la mairie.* — Le Conseil des adjoints s'est réuni hier matin mardi sous la présidence de M. Lafond, maire. On y a décidé de renvoyer au Conseil municipal :

1. Une demande de l'Union syndicale patronale des industriels forains tendant à obtenir l'autorisation, sinon immédiate, du moins pour le jour de l'an, d'installer quelques établissements sur l'une de nos places avec versement d'une part de la recette à des œuvres de bienfaisance ;

2. Une pétition relative à l'éclairage de l'allée des Marronniers. Pour la question du pain, les résultats de l'enquête à laquelle s'est livrée M. Durbec, adjoint délégué, ne laissent aucun doute sur la possibilité pour les patrons boulangers de trouver une rémunération suffisante dans la vente du kilo de pain au moyen d'une réduction constante de deux centimes et demi sur les prix de Marseille. Cependant, à la suite d'un deuxième rapport de M. Durbec, qui avait reçu une délégation de la boulangerie de la localité lui ayant exposé les difficultés actuelles de main-d'œuvre occasionnées par la mobilisation, le Conseil a estimé qu'il y avait lieu, pour le moment, de surseoir à toute modification dans le sens visé.

Plusieurs autres affaires courantes ont également été traitées et la séance a été levée à 11 heures.

CUGES. — *Comité de secours.* — Le secrétaire général du Comité de secours nous communique la liste des souscriptions et dons offerts par le Comité, au nom de la population, depuis le début de la guerre :

1re souscription versée à M. le Préfet, 628 fr. 25; 2e souscription, versée à l'hôpital de Gémenos, 69 fr.; souscription de l'église, versée à l'évêché, 200 fr.

Dons en nature : vin, 1.410 litres; raisins, 300 kilos; confitures, 18 kilos; pommes de terre, 150 kilos et de nombreux paniers de légumes et de fruits offerts aux hôpitaux militaires de Gémenos et d'Aubagne.

Linge : 5 ballots, des couvertures, de la charpie et des bandelettes offertes aux hôpitaux militaires sus-énoncés; 5 ballots de vêtements divers adressés à M. le Préfet. Au colonel du 312e de ligne ont été offerts : 88 plastrons, 37 cache-nez, 31 paires de chaussettes, 24 paires de mitaines provenant de l'Ouvroir.

D'autre part, le Comité a pris à sa charge l'entretien d'un lit à l'hôpital de Gémenos à dater du 1er décembre prochain.

Nous ne pouvons qu'adresser toutes nos félicitations au Comité de secours et à notre patriotique population, toujours en avant quand il s'agit de faire du bien.

Cours d'adultes. — Les cours d'adultes se sont ouverts à l'école publique de garçons, hier mardi, et se continueront les mardis et vendredis, de 8 heures à 10 heures du soir, et à l'école publique de filles les mercredis et vendredis, de 5 h. à 7 h.

Etant donnés les événements actuels, le cours d'adultes à l'école de filles sera transformé en ouvroir; à l'école de garçons, les relations de la guerre tiendront une large place. Nous engageons vivement nos concitoyens à assister à ces cours.

La récompense des braves

Légion d'honneur et médaille militaire

Bordeaux, 24 Novembre.

Le *Journal Officiel* publie la suite des inscriptions au tableau spécial de la Légion d'honneur :

LEGION D'HONNEUR

Sont inscrits pour le grade d'officier : Ducros, lieutenant-colonel au 289e d'infanterie; Lacour, chef de bataillon au 278e d'infanterie; Gorillard, chef de bataillon au 316e d'infanterie.

Pour le grade de chevalier : Hurel, lieutenant d'infanterie, groupe cycliste de la 3e division de cavalerie; Mallet, lieutenant au régiment de tirailleurs sénégalais; Massart, sous-lieutenant au 29e d'artillerie; Soubirou, sous-lieutenant de réserve au 9e d'artillerie; Libert, adjudant de réserve au 53e d'infanterie; Lamic, sous-lieutenant de réserve au 142e d'infanterie; Dubois, sous-lieutenant au 8e d'artillerie; Neveu, lieutenant au 18e dragons; Perrodin, capitaine au 13e d'infanterie; Fribourg Blanc, médecin-major au 6e tirailleurs; Pissot, lieutenant au 17e d'infanterie; Bard, lieutenant au 295e d'infanterie; Chevrier, lieutenant de cavalerie, pilote aviateur; Mathe, sous-lieutenant de réserve au 3e zouaves; Bourgeois, capitaine d'infanterie à l'état-major de la 31e brigade d'infanterie; Marcotte de Sainte-Marie, capitaine au 33e d'artillerie; Lalanne Caphlebat, lieutenant au 9e d'infanterie; Claizot, lieutenant au 63e d'infanterie; de Terrant, lieutenant au 11e dragons.

Devaux, capitaine au 45e d'infanterie; Marie, chef de bataillon au 87e d'infanterie; Schano, sous-lieutenant au 70e d'infanterie; Clerget, chef de bataillon au 41e d'infanterie; Duburquois, capitaine au 10e d'artillerie; Rumen, lieutenant au 50e d'artillerie; Mathiron, capitaine au 10e d'artillerie; Désalle, lieutenant au 1er d'artillerie; Violand, sous-lieutenant de réserve au 87e d'infanterie; Jauze Fredon, capitaine au 63e d'artillerie; Dulau, sous-lieutenant au 33e d'infanterie; Colin, capitaine au 63e d'infanterie; Gravelott, capitaine au 63e d'infanterie; Causse, capitaine au 78e d'infanterie; Arrial, lieutenant au 10e dragons; d'Astafort, lieutenant au 27e dragons; de Valence de la Minardière, lieutenant au 21e dragons; de Bancalis de Maurel d'Aragon, lieutenant au 20e dragons; Privat de Fresnel, capitaine au 1er régiment de marche de chasseurs indigènes; de Cardes, sous-lieutenant au 10e dragons; Rouault de Colligny, lieutenant au 3e dragons; Vidal, capitaine au 19e dragons; Reusser, lieutenant observateur d'aviation dans la 5e armée; Boissonnet, capitaine au 30e d'artillerie; Bertrand, capitaine au 64e chasseurs alpins; Savary, lieutenant au 2e tirailleurs algériens; Mauger de Varennes, capitaine à l'escadrille M. F. n. 16; Laurent, sous-lieutenant au 2e tirailleurs algériens.

Basquère, lieutenant au 3e groupe de campagne d'Afrique; Dumesnil, député, lieutenant au 246e d'infanterie, affecté au dépôt, a demandé à partir avec le régiment, énergique autant que brave, a demandé s'est brillamment conduit au combat du 6 septembre, où il a pris le drapeau des mains du porte-drapeau blessé et a entraîné à deux reprises le régiment; blessé lui-même est resté en première ligne jusqu'à la fin du combat, a rejoint le corps avant d'être complètement guéri.

MEDAILLE MILITAIRE

Le *Journal Officiel* publie également de nombreuses inscriptions au tableau pour la Médaille militaire. Nous relevons les noms suivants

Durquet, sergent au 49e d'infanterie : étant dans une tranchée s'est porté sur le parapet au moment de l'attaque, a exhorté ses camarades à faire leur devoir, les a absous en qualité de prêtre et a donné les secours de la religion à tous les blessés, n'est sorti que le dernier de sa tranchée.

Béduchot, soldat au 49e d'infanterie : blessé à l'épaule le 3 septembre, ne pouvant se servir de son arme, il se propose pour transmettre les ordres. Envoyé à l'ambulance par son capitaine, il en revient après un pansement sommaire pour ne pas encombrer l'ambulance, dit-il, et reprendre sa place dans le rang; dans une autre affaire, se trouvant en face de deux sous-officiers allemands qui lui crient : « Haut les mains ! », il tue l'un d'eux, blesse le second de sa baïonnette et lui donne à boire après l'avoir désarmé.

Theillaud, maître-pointeur au 52e d'artillerie; Ménard, sergent au 107e d'infanterie, s'est offert spontanément comme volontaire pour prendre le commandement d'une patrouille dans une situation considérée comme très périlleuse, a parfaitement rempli sa mission, un homme de sa patrouille ayant été blessé à 150 mètres des tranchées ennemies, est revenu en arrière pour poser son fusil en lieu sûr et est retourné sous les balles pour prendre le blessé qu'il a rapporté sur son dos dans les lignes françaises, faisant un parcours de 600 mètres sous la fusillade ennemie.

Dubois, sergent au 116e d'infanterie : malgré son jeune âge et sa faible ancienneté, s'est imposé à ses camarades et à ses hommes par son énergie, son audace, son courage absolument exceptionnels au combat du 12 octobre a entraîné sa section en face d'une section de mitrailleuses ennemies à 700 mètres, est revenu deux fois sous une grêle de balles aux tranchées de seconde ligne pour y chercher des hommes qui y étaient restés et les a emmenés au feu; Isaac, caporal clairon au 19e d'infanterie : au moment de l'attaque de la cote 141, sonnait la charge aux côtés de son sous-lieutenant, blessé, a continué jusqu'au bout, cité déjà à l'ordre du IIe corps; Laurent, sergent au 319e d'infanterie : au combat du 19 octobre, a accompli un bel acte de bravoure en se portant seul en rampant sous un feu intense d'artillerie et d'infanterie à plus d'un kilomètre en avant de nos lignes, s'est approché à moins de 50 mètres de l'ennemi et a rapporté un croquis exact et complet des emplacements des tranchées des mitrailleuses et de deux batteries allemandes, avait demandé à remplir cette mission.

Stribick, caporal pilote de l'escadrille H. F. n. 28 : le 24 octobre, faisant du réglage de tir, s'est trouvé en présence d'un avion ennemi, a essuyé son feu, a esquivé habilement l'attaque, a été prendre son mécanicien à terre avec une mitrailleuse, est reparti en chasse et à courte distance a permis à son mécanicien de faire exploser l'avion allemand; a exécuté, depuis 2 mois de nombreux vols, blessé le 16 octobre 1914 en service commandé dans un atterrissage.

Laillier, sergent-major au 9e bataillon de chasseurs : blessé et évacué, a demandé, à peine guéri, à rejoindre son poste et a refusé un congé de convalescence, le 24 octobre a réussi avec sa section à attirer un détachement ennemi dans une embuscade et a littéralement anéanti les Allemands, laissant 28 cadavres comptés sur le terrain, dont l'officier qui commandait, et cela sans perte de notre côté.

Poggi Maurice, sergent d'infanterie aviateur militaire : spécialiste pour le lancement des projectiles, sort souvent plusieurs fois dans la journée pour aller bombarder les formations ennemies, a eu son appareil incendié à 1.800 mètres de hauteur, a conservé tout son calme et a réussi à ramener son appareil en sauvant son passager; Guénin, sapeur mineur à la compagnie du génie 2/3, chargé de faire exploser un fourneau de mine sous les pas de l'ennemi, a fait preuve, dans l'accomplissement de cette mission, d'une énergie et d'un courage remarquables, s'est engagé dans la galerie de mine pour procéder plus sûrement à la mise de feu, s'exposant ainsi à des brûlures certaines et a eu le sang-froid de laisser entrer les ennemis dans la tranchée minée où il se trouvait lui-même, ne s'est retiré qu'après l'explosion, blessé à la face et aux mains, en profitant pour s'échapper du trouble causé chez l'ennemi.

Chronique d'Aix

Trouvée morte chez elle. — La nommée Ventroya Marie, âgée de 50 ans environ, d'origine bretonne, a été, par des voisins, trouvée morte chez elle dans le logement qu'elle occupait rue Marius-Reinaud. M. le docteur Martin, appelé ne put que constater le décès dû à une congestion pulmonaire.

Renards bipèdes. — Profitant de l'absence de M. Ricard, demeurant rue Papassaudi, des cambrioleurs se sont introduits, à l'aide d'effraction, dans sa basse-cour et ont fait main basse sur une certaine quantité de poules. La police, à qui plainte a été portée, a ouvert une enquête.

Une bicyclette qui disparaît. — M. Albert Monnier, propriétaire du café des Deux Garçons, possède dans la banlieue une maison de campagne connue sous le nom de Villa Martin. Cette dernière reçut, l'autre jour, la visite de cambrioleurs qui ne s'emparèrent seulement que d'une bicyclette d'enfant.

L'amateur de bicyclette est activement recherché par la police.

Société de tir. — Aujourd'hui mercredi, tir à 250 mètres sur silhouettes.

Débitants de vins. — Demain jeudi, les débitants de vins, épiciers et tous les commerçants vendant du vin au détail se réuniront en assemblée générale, à la mairie (salle des mariages), à 9 heures du soir. Ordre du jour : transformation des cadeaux de Noël en secours aux blessés de la guerre.

Ligue anti-allemande. — La conférence qui devait avoir lieu ce soir est renvoyée à vendredi soir. Elle aura lieu à 8 heures et demie, dans la salle des Variétés-Casino.

Les jolis gestes. — Les jurés ayant siégé dans la dernière session d'assises ont fait, au profit des hôpitaux militaires de notre ville, une collecte qui a produit une somme de 94 francs. Cette somme a été versée par M. Beaudoire, qui faisait partie du jury et sera répartie entre l'hôpital militaire et l'hôpital temporaire des arts et métiers.

Les professeurs de la Faculté de droit d'Aix, non mobilisés, ont décidé d'envoyer au Comité national de secours pour les départements envahis, une somme de 200 francs prélevée sur leur traitement, à titre de premier versement.

Réfugiés et Disparus

Demandes de renseignements

M. Aillaud Napoléon, à Champtercier (Basses-Alpes), demande des nouvelles de son fils Aillaud Julien, soldat au 112e de ligne, 7e compagnie, numéro matricule 1.449, dont il est sans nouvelles depuis le 14 août.

Bourse de Marseille du 24 Novembre

3 % au porteur, p. c., 74; coup. 100, 73 50. — 3 % amortissable, 74. — 3 1/2 % amortissable, 83. — Indo-Chine 1913, 375. — Japon 4 % 1905, 70. — Russie 4 % 1880, 71; Consolidé 4 % (1re et 2e séries), 69; 3 % or 1891-1894, 61; 5 % 1906, 89 25; 4 1/2 % 1909, 82; 4 1/2 % 1914, 84. — Paris 1876 4 %, 470; 1894-1896 2 1/2 %, 288; 1899 2 %, 305; 1910 3 %, 285; 1912 3 %, n. lib., 208. — Communales 1879 2,60 %, 400. — Foncières 1879 3 %, 437; 1885 2,60 %, 346; cinquièmes, 74 75. — Communales 1891 3 %, 300. — Foncières 1903 3 %, 375. — Communales 1906 3 %, 397 50. — Foncières 1909 3 %, 210. — Communales 1912 3 %, lib., 203; n. lib., 192. — Foncières 1913 3 1/2 %, lib., 412; n. lib., 400. — P.-L.-M. fus. anc. 3 %, 372. — Régionaux des B.-du-R. 3 %, 350. — Nord Donetz 4 1/2 %, 445 — Suez 5 %, 552.

Bourse de Bordeaux du 24 Novembre

3 %, 73 et 74. — 3 % amortissable, 75 50. — 3 1/2 % amortissable, 83. — Etat 4 %, 440. — Maroc 1914, 425. — Chine 1913, 430. — Egypte unifiée, 84. — Congo 1888, 60. — Bons Japon, 452. — Maroc 1910, 470. — Russes 1867-69, 72; 1914 (6e), 70; 1896, 67; 1906, 88, 87 75; 1909, 81, 81 75; 1889, 68; 4 1/2 % 1914, 85. — Crédit Lyonnais, 1.005. — Crédit Industriel, 125 fr. payés, 655; lib., 678. — Banque Mexique, 400. — Franco-Canadien, 455. — Panama, 95. — Suez, 4.005 et 4.000. — Rio-Tinto, 1.255, 1.262. — Nord-Donetz, 445. — Azote, 130. — Saragosse, 301. — Midi, 900. — Nord, 1.400. — Villes : Paris 1875, 480; 1892, 275. — Foncières 1879, 445; 1883, 370; 1885, 345; 1909, 207. — Communales 1879, 414; 1891, 300; 1898, 340; 1906, 337 50; 1912, lib., 205. — Nord Espagne (1re), 310. — Saragosse 3 % (1re), 315.

Inouï et Merveilleux

Tous nos **COMPLETS sur mesure** avec essayage et devants incassables.

PRIX UNIQUE : 42 fr.

A l'Inouï Tailleur — Rue Colbert 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37 — MARSEILLE

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

SAGE-FEMME Mme **BURVANT**, 167, bd de la **Madeleine.** Soins discrets.

606 et le **néo-606** guérissent **la syphilis** et sont appliqués à Marseille, à l'**Institut Sérothérapique de France**, 56, *allées de Meilhan*. **Voies urinaires, Maladies des Femmes.** Cons. de 10 à midi et de 3 à 7 h. Dimanche de 10 h. midi.

ETAT-CIVIL

L'état-civil a enregistré dans la journée du 24 novembre : 34 naissances, dont 7 illégitimes, et 29 décès, dont 4 enfants, plus 2 mort-nés.

Tribune du Travail

Jeune femme de 25 ans, mari mobilisé, connais. la boucherie, demande emploi ou ménage. Mme Vial, boulevard Amayen, 73 (Belle-de-Mai).

On demande un déformeur de lisses chez M. Féraud, 74, rue Longue-des-Capucins.

On demande retraité surveillant ayant belle écriture, sérieuses références exigées. Offres par écrit : 62, rue de la Joliette.

On demande une bonne commise pour la chaussure chez M. J. Nahon, 65, rue Rome.

Apprentie lingère demandée rue des Petites-Maries, 8, 3e étage devant.

On demande apprenties modistes de 13 à 15 ans, présentées par les parents, payées de suite. S'adresser modes, 193, rue de Rome, 3e étage.

On demande de suite ouvriers cordonniers pour l'article faflot enfant, baraquettes clouées, capable, Maurin, quai Canal, 30, 3e.

Femme de ménage, très bonne fem. de chambre, sér., soigneuse, demandée 4 h. le matin centre. S'ad. blanchiss., 12, r. Consolat.

On demande des ouvriers pour le gant militaire chez Allier, rue Thubaneau, 29.

On demande chez Cauvin, 2 A, boulevard de Paris, des coupeurs en chaussures, piqueuses et un jeune homme de 15 à 16 ans pour bureaux.

On demande des ouvriers pour travail hommes chez M. Richard, rue d'Hozier, 1.

BOURSE DU TRAVAIL. — On demande : ouvriers boulangers ; ouvriers meuniers ; ouvriers caissiers-layetiers ; ouvriers cordonniers pour la chaussure militaire et ouvriers bourreliers pour Antibes : ouvriers tourneurs sur métaux connaissant le filetage ; ouvrière connaissant le point de bourrelier ; jeune fille travail facile ; ouvrières et apprentie dégrossie pantalonnière ; apprenti coiffeuse. S'adresser Bourse du Travail, rue de l'Académie.

AVIS AUX MERES DE FAMILLE

La **FECULE GIDET Lacto-Phosphatée**, la meilleure de toutes les farines pour l'alimentation de l'enfance, sera vendue pendant toute la durée de la guerre **0 fr. 60** la boite de 300 grammes au lieu de **1 fr. 25.**

Cette faveur, due à la générosité d'une personne protectrice de l'enfance, pour parer aux difficultés des circonstances pénibles que nous traversons, cessera avec les hostilités.

Dépôt : **Pharmacie DIANOUX**, Gd Chemin d'Aix, 30 — Marseille et dans toutes les Pharmacies, Drogueries et Maisons d'Alimentation

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre **CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES, MUGUET.** En vente partout. Dépôt : Phie MILHAN, 8, al. Meilhan. Se méfier des imitations.

RAYONS X **Guérison rapide**, maladies estomac, nerfs, sciatique, maladies des dames, Tumeurs, Retrécissements, Ecoulements. **Electricité Médicale**, 26, cours Pierre-Puget. Consult. grat. matin. Broch., 0.50.

Mont-de-Piété de Marseille
25, rue du Petit-Saint-Jean

EMISSION

de bons de caisse à échéance d'un an, rapportant 5 % net de tout impôt. Ces placements sont reçus à partir de 500 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

NATURALISATION Réhabilitation. Pour pièces, formalités de mariage et solution des difficultés légales pour se marier, voir Bureau des Naturalisations, 46, rue Saint-Ferréol, 2e.

CHAMBRE MEUBLÉE

Mr âgé, réf., demande chambre meublée dans famille très sérieuse. Ecrire ou s'ad. Crèmerie, 19, r. des Dominicaines.

PROPRIÉTAIRE pouv. utiliser cheval et camion, connais. formalit. douanes et octroi, ser. dispos. négociants pour livraison. S'adresser T. Ludovic, rue Saint-Gilles, 14.

VERNIS GUIZOL pour le sol. Se méfier des nombreuses contrefaçons. Obtenu diplômes, médailles bronze, argent et or.
GUIZOL et ALLEGRE, droguistes
Henri **ALLEGRE**, successeur

REPRÉS. cartes postales actualité couleur, soignées, 25 éch. 1.15. Union Nationale, 57, rue Turbigo, Paris.

Pour Militaires
ADRESSES PEINTES SUR
TOILE SPÉCIALE
pour l'envoi des
COLIS POSTAUX
MAISTRE, place Préfecture, 1

A LOUER chambre meub. à pers. très sér. plein centre. Ecrire p. r. Capucines. billet tram 50.667.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal LE PETIT PROVENÇAL aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte**. Cette publication **devra être renouvelée** du 8e au 15e jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal

Appartements Meublés
CHAMBRES & CUISINES
46, rue Fortia

OCCASION Chambre L. XVI complète, neuve, cause départ, 13, rue des Minimes, 2e.

APPARTEMENT meublé de mobilisé (3 pièces) à louer. S'adr. r. St-Savournin, 40 (magasin).

La vie ou la mort coule dans nos veines, selon que notre sang est pur ou impur

VICES DU SANG
GUERIS par le
DÉPURATIF ALLEN
Essence composée de Salsepareille rouge iodurée

Hommes ! - Femmes !

Cette essence est le dépuratif le plus énergique que l'on connaisse, c'est la lessive du sang et des humeurs dont elle expulse les vices et les impuretés.

Elle est recommandée par les sommités médicales pour combattre l'état morbide du sang dans les cas d'eczéma, syphilis, humeurs, maladies de la peau, dartres, boutons et plaies de mauvaise nature provenant d'une altération accidentelle ou héréditaire du sang.

Cette essence est composée avec les sucs concentrés de plantes les plus dépuratives et ceux de la salsepareille rouge de Honduras.

Elle est dix fois plus énergique que le sirop de salsepareille et bien supérieure à tous les dépuratifs connus.

Au Retour d'Age ou âge critique. Le **Dépuratif Allen** est le seul remède souverain pour combattre les maladies de la femme. A ce moment, le sang n'ayant plus sa libre circulation, comme tout liquide stagnant, se corrompt et engendre des principes morbides, germes d'une foule de maladies, telles que : les kystes, les tumeurs, les cancers, les fibromes, les phlébites, les varices, les troubles nerveux, l'obésité, les ovarites, les rougeurs du nez et du visage, les hémorroïdes, etc.

Dans ces cas, le **Dépuratif Allen** est à la fois curatif et préservatif, car il guérit toutes les années des milliers de malades à qui il évite les terribles conséquences des opérations souvent mortelles et toujours douloureuses.

Le flacon de 1/2 litre, **5** fr. — 6 flacons, **26** fr. *(Expédition contre mandat-poste)*

Dépôt général : DIANOUX, pharmacien, Grand Chemin d'Aix, 30, MARSEILLE

DEPOTS : Phie du Serpent, **rue Tapis-Vert.** — TOULON : Phies Chabre, Gorlier, Vedel. — AIX : Phie Dou. — ARLES : Phie Maurel. — AVIGNON : Phie Marie et Rolland. — LA CIOTAT : Phie Barrière. — CANNES : Phie Antoni. — NIMES : Phie Favre. — NICE : Phie Rostagui. — ALAIS : Phie Bonnaure. et toutes les bonnes pharmacies.

Plus de TOUX ! Plus de RHUMES !

Guérison radicale par le
SIROP ANTIBACILLAIRE DE MERCADIER

Remède par excellence et incomparable pour la guérison de toutes les maladies des voies respiratoires : **Toux, Rhumes négligés, Bronchites chroniques, Grippe, Influenza, Catarrhe pulmonaire, Asthme, Maladie de Poitrine, Tuberculose**, etc.

Ne poursuivant qu'un but humanitaire, celui de développer de plus en plus les bienfaits résultant de l'efficacité de notre sirop, dans les masses populaires, nous l'avons délivré gratuitement, pendant trois ans, à tous les malheureux et à tous les malades indigents, munis d'une ordonnance de Docteur ou possédant la carte de l'Institut antituberculeux. Pour éviter les abus qui se sont produits et pour que tout le monde puisse en profiter, nous avons résolu de le vendre à un prix des plus modiques.

Prix 1 fr. 50 le flacon de 300 grammes - 1 fr. le flacon de 150 grammes

Hors Marseille, ajouter 0.60 pour le port. — Par 6 flacons franco

Dépôt Général : **Phie DIANOUX**, Grand Chemin d'Aix, 30, Marseille
Phie du SERPENT, Rue Tapis-Vert, 34, *et toutes les bonnes pharmacies*

NIKÉ blanchit le linge sans le faire bouillir

VIEUX JOURNAUX
Pour Pliage et Emballage
A VENDRE
S'adresser Bureau du Journal

CHAMBRES meublées indépendantes pour hommes à louer. S'adresser boulevard Notre-Dame, 11, à la droguerie

ALSACIEN 37 ans, bonnes références, connaissant bureau et expéditions, demande place Marseille ou ailleurs. Ecr. Costes *Petit Provençal.*

LA PERSONNE ay. trouvé un petit chien marron est priée de le rapporter quai de Rive-Neuve, 44.

PERDU vieux carnet de visite médicale. Le rapporter au commissariat de police contre récompense.

60 Ans de SUCCÈS. LE MEILLEUR, LE PLUS AGREABLE PURGATIF
THÉ BLAIZE PERE
Dépuratif, laxatif par excellence. Efficace contre goutte, rhumatisme, maladies de la peau, affections nombreuses provenant des vices du sang; maladies de l'estomac et de la vessie. Ttes phies

SAGE-FEMME
Mme Arnaud, 26, all. Capucines, prend pens. Consult. t. l. j. Discrétion.

A LOUER appartement 3 pièc. 260 fr. rue Sénac, 21.

OCCASION
Matériaux de maçonnerie en bon état à vendre. S'adresser avenue Pasteur, 6, Marseille.

PRÊT Escompte, etc. **Le Crédit** 20, rue des Beaux-Arts.

A VENDRE 2 riches chambres Ls XV et Ls XVI, noy. ciré, neuves, à 2 portes, sacr. n'imp. l'offre, rue République, 95, 1er.

VARICES Bas élastiques lavables, prix mod. Signoret, bandagiste, rue d'Aubagne, 26, au 1er, Marseille.

BLI Suis Belgq. Reç. l. 10 nov. let. du 16 oct. Vais bien. Ecr. Artil d. l. 7e div. d. caval. à Orl. Don. ad. Am.

CARTES POST. actualit. 1e genr. dep. 2 fr. le cent. Echantil. 0.95. Bernier, 47, r. Lancry, Paris.

Le gérant : VICTOR HEYRIES.

Imp. et Stér. du Petit Provençal rue de la Darse, 75.